

Déterminants de la faillite entrepreneuriale en RDC : Évidences empiriques

Determinants of Entrepreneurial Failure in the DRC: Empirical Evidence

Clotilde TENDELE, (Professeure)

*Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Économiques
Université Protestante au Congo*

Jordy KASEMBE, (Chercheur)

*Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Économiques
Université Protestante au Congo*

Adresse de correspondance :	Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Économiques Université Protestante au Congo Croisement des avenues de la Libération et, Boulevard Triomphal, Kinshasa / Lingwala apparitorat@upc.ac.cd +243 85 277 4221
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	TENDELE, C., & KASEMBE, J. (2026). Déterminants de la faillite entrepreneuriale en RDC : Évidences empiriques. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(4), 23–56. https://doi.org/10.5281/zenodo.19316989
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 19/01/2025

Accepted: 28/03/2026

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 04 (2026)

Déterminants de la faillite entrepreneuriale en RDC : Évidences empiriques

Résumé

Cette étude vise à identifier les déterminants de la faillite des entreprises agricoles en RDC, à partir d'une enquête auprès de 361 entrepreneurs répartis dans trois provinces (Kinshasa, Kongo-Central, Kwango) et d'un modèle de régression logistique binaire, afin de mieux guider les politiques de soutien et les stratégies des entrepreneurs. Les résultats ont démontré que la faillite des entreprises agricoles est déterminée par plusieurs facteurs tels que le profil de l'entrepreneur (genre, niveau d'instruction, âge, expérience dans le secteur agricole, motivation de créer l'entreprise ; les caractéristiques de la ferme (fréquence de supervision, le respect de l'itinéraire technique de production) ; le capital humain et social (niveau d'instruction du chargé de production et le fait d'avoir les proches agriculteurs) ; le capital économique et l'innovation (coût de production et accès aux nouvelles technologies agricoles) ; l'environnement institutionnel et social (facilité d'évacuation des produits, cadre réglementaire, soutien institutionnel et l'accès à l'assurance agricole, exposition à l'insécurité, difficultés à trouver des clients ainsi que manque d'électricité dans le site de production) ; l'asymétrie de l'information et à la culture (comportements opportunistes des travailleurs agricoles et escroquerie des fournisseurs d'intrants).. En vue de renforcer la viabilité et la résilience du secteur agricole en RDC, une politique agricole efficace, la sécurité dans les zones de production, le renforcement des capacités techniques des agriculteurs, l'adoption des nouvelles technologies agricoles et l'assainissement du climat des affaires sont impératifs.

Mots clés : Faillite entrepreneuriale, entreprises agricoles, RDC

JEL Classification : Q12, G33, L26, O55, D22

Type du papier : Recherche empirique

Abstract :

This study aims to identify the determinants of agricultural business failures in the DRC, based on a survey of 361 entrepreneurs distributed across three provinces (Kinshasa, Kongo-Central, Kwango) and a binary logistic regression model, in order to better guide support policies and entrepreneurs' strategies. The results demonstrated that agricultural business failures are determined by several factors, such as the entrepreneur's profile (gender, education level, age, experience in the agricultural sector, motivation to start the business); farm characteristics (frequency of supervision, adherence to technical production guidelines); human and social capital (education level of the production manager and having close farmer relatives); economic capital and innovation (production costs and access to new agricultural technologies); institutional and social environment (ease of product evacuation, regulatory framework, institutional support, access to agricultural insurance, exposure to insecurity, difficulties in finding clients, and lack of electricity at the production site); information asymmetry, and culture (opportunistic behavior of agricultural workers and fraud by input suppliers). To enhance the viability and resilience of the agricultural sector in the DRC, effective agricultural policy, security in production areas, strengthening the technical capacities of farmers, adopting new agricultural technologies, and improving the business climate are imperative.

Keywords : Entrepreneurial failure, agricultural enterprises, DRC

Classification JEL : Q12, G33, L26, O55, D22

Paper type: Empirical Research

1. Introduction

Pendant que l'entrepreneuriat est proposé comme solution pour créer la richesse et l'emploi, il s'observe sur le terrain que ceux qui osent créer leurs entreprises sont confrontés à plusieurs difficultés qui mènent à la faillite et ceci constitue un élément de découragement pour les potentiels entrepreneurs. L'agriculture joue un rôle crucial dans l'économie de la RDC, employant près de 70% de la population active et contribuant à environ 20% du PIB national (Banque mondiale, 2022). Cependant, le secteur agricole congolais fait face à de nombreux défis, notamment en ce qui concerne la faillite entrepreneuriale.

La RDC est reconnue de façon unanime comme un pays qui a un énorme potentiel agricole, disposant d'une superficie cultivable estimée à 80 millions d'hectares dont moins de 10 millions d'hectares seraient exploités. Depuis quelques décennies, plusieurs plans de développement agricole et initiatives ont été lancé(e)s par le gouvernement afin d'améliorer l'offre agricole et de développer les pôles de croissance axés sur le secteur agricole. Il s'agit entre autres du document Stratégique de Réduction de la Pauvreté pour la période (2011–2015) (DSCR II), du Projet d'Appui au Développement des Pôles de Croissance (PDPC) sur la période 2013–2019, le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) (2013–2020), ainsi que le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) (2018–2022). Les résultats sur terrain prouvent que toutes ces expressions de bonnes intentions d'améliorer le rendement agricole en RDC n'ont pas atteint leurs objectifs ; d'où le développement du secteur agricole reste un défi.

En effet, les déterminants spécifiques de la survie ou de la faillite des entreprises agricoles en RDC ne sont pas encore complètement élucidés. Tels les problèmes d'agence entre différentes parties prenantes, les problèmes de convention, les facteurs culturels, etc. l'observation de l'insuffisance de preuves empiriques du fait de la rareté des travaux consacrés à l'échec des PME agricoles dans le contexte congolais, et ce, malgré son importance en la prévision de faillite de ces entreprises. Par ailleurs, la littérature nous montre que la faillite des entreprises est une source d'énormes pertes et de dysfonctionnements des économies (Kherrazi et Ahsina, 2016). Une meilleure compréhension de ces facteurs est nécessaire pour concevoir des politiques et des programmes de soutien plus efficaces aux entrepreneurs agricoles.

Selon Storey (1994) cité par Ben Boubakary (2020), l'échec des PME est un domaine vital pour mener des recherches et aucune politique ne peut être formulée pour les PME sans la bonne compréhension des causes de leurs échecs. Cette compréhension conduit à identifier les principaux problèmes qui sont supposés entraver leur réussite. En effet, les causes de la faillite entrepreneuriale, spécifiquement dans le secteur agricole méritent une attention prioritaire car premièrement, celles-ci constituent un vecteur important pour relever les défis de la création d'emplois, de la sécurité alimentaire, de la croissance économique durable et de la stimulation générale du développement économique (Fatoki, O., 2014). En second lieu, la faillite entrepreneuriale impacte négativement la promotion de l'entrepreneuriat et l'intention des entrepreneurs potentiels. Elle décourage aussi l'entrepreneur ayant subi l'échec, voire son entourage (Khelil et al. 2018). Ces conséquences éventuelles, sont couteuses pour la société et à l'économie nationale.

La faillite entrepreneuriale précisément dans le secteur agricole en RDC retient particulièrement notre attention, car ses conséquences sont désastreuses au niveau économique et social, notamment : baisse de la production agricole et de la sécurité alimentaire dans les zones touchées, perte d'emplois et de revenus pour les travailleurs agricoles, déclin des investissements et de l'innovation dans l'agriculture, augmentation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au niveau des ménages, exode rural et migration vers les villes à la recherche d'opportunités (Vwima et Lebailly, 2014), ainsi que l'affaiblissement du tissu économique local et régional.

Malgré l'ampleur du phénomène, la littérature scientifique sur l'entrepreneuriat agricole en RDC se concentre sur le financement agricole (Mukenge, J. C. N. & al, 2023 ; Frédéric, K. T. & al, 2023), sur l'adaptation aux incertitudes climatiques dans le secteur agricole (Ngoma

Yashele, K., & Nsombo M. B., 2017 ; Cirimwami, J. P. K & al, 2019 ; Balasha, A. M. & al, 2021). Tandis que les études empiriques dédiées à analyser, résoudre ou atténuer le phénomène de la faillite des entreprises agricole demeurent faible face à sa gravité (Yakoub S. & al, 2020). Ce qui présente une ambiguïté chez les entrepreneurs qui vivent une confusion concernant les erreurs à éviter pour bien guider leurs projets agri entrepreneuriaux.

La présente étude se propose de combler ce manque dans la littérature en explorant les facteurs explicatifs de la faillite des entreprises dans le secteur agricole. D'où, l'échantillon des entrepreneurs agricoles qui ont connu la faillite et ceux qui sont encore opérationnels pourront nous aider à comprendre comment certaines entreprises agricoles connaissent la faillite et d'autres résistent plus longtemps dans un même environnement ? La réponse à cette question permettra donc de définir des éléments d'une politique agricole efficace et efficiente qui, par voie de conséquence, pourra servir au gouvernement comme gage d'une stratégie de lutte contre la faillite des entreprises agricoles.

L'originalité de cette étude réside dans l'intégration de plusieurs cadres théoriques au-delà de la seule dimension financière, la focalisation sur les PME agricoles congolaises et enrichi la faible littérature empirique sur la faillite agricole en RDC en proposant des stratégies pour renforcer la résilience des entreprises agricoles.

Partant de la problématique soulevée ci-dessus, cette étude se propose de répondre à la question suivante : Quels sont les déterminants de la faillite entrepreneuriale dans le secteur agricole en RDC ?

Hormis l'introduction et la conclusion, cette étude s'articule autour de quatre principaux points. Le premier est consacré à l'introduction, le deuxième point porte sur la revue de la littérature, le troisième point aborde l'approche méthodologique ; le quatrième point présente les résultats et la discussion, enfin le cinquième point fait l'objet de la conclusion.

2. Revue de littérature

Pendant ces dernières décennies, les préoccupations des chercheurs et des décideurs, dans les pays développés comme dans ceux étant en voie de développement, se sont de plus en plus rapportées au rôle de l'entrepreneuriat dans le développement économique et social (Boutiller & Uzunidis, 1994) cité par (Bourguiba, 2007). Plus les années ne passent, la question de l'entrepreneuriat devient très populaire. Cela se justifie par l'importance croissante de ce dernier dans le développement des économies modernes (Jakubiak M. & al, 2016). La littérature empirique et les théories explicatives sur les déterminants de la faillite entrepreneuriale nous ont permis d'épingler les facteurs pouvant expliquer la faillite des entreprises agricoles.

2.1. Modèles théoriques de la faillite entrepreneuriale

Les modèles de prédiction de la faillite sont certes très utiles, mais ils restent limités, car ils ne s'intéressent qu'aux aspects financiers de la défaillance des entreprises. Or, dans le secteur agricole, les causes de la faillite entrepreneuriale dépassent le seul cadre financier. Elles sont multifactorielles, impliquant également : l'asymétrie de l'information, un environnement des affaires non propice, des problèmes organisationnels au sein de l'entreprise, des défaillances institutionnelles, des difficultés d'accès aux intrants de qualité, des enjeux écologiques et le profil des dirigeants. Une approche plus complète et intégrée, prenant en compte cette diversité de facteurs, est nécessaire pour mieux comprendre et prévenir les phénomènes de faillite dans le secteur agricole en particulier.

C'est dans ce cadre que les théories et modèles ci-après sont retenus dans cette étude, afin d'identifier certains déterminants de la faillite entrepreneuriale dans le secteur agricole : - La théorie d'agence (Michael C. Jensen & William H. Meckling, 1976) ; la théorie des coûts de transaction (Ronald H. Coase, 1937) ; la théorie des conventions (David Lewis, 1969) ; la nouvelle théorie institutionnelles (Douglas C. North, 1993) ; la théorie de l'innovation (Joseph Schumpeter, 1942) ; la théorie d'attribution de Heider.

2.1.1 La théorie d'agence (Jensen C. & Meckling H., 1976)

La théorie d'agence (Jensen C. & Meckling H, 1976) met en évidence les conflits d'intérêts potentiels entre les propriétaires (principaux) et les dirigeants (agents) au sein de l'entreprise. Elle souligne l'importance des mécanismes de gouvernance (contrats, incitations, contrôle) pour aligner les intérêts des agents et des principaux et réduire les coûts d'agence. Dans l'étude de la faillite des entreprises agricoles, cette théorie permet d'analyser comment les problèmes d'agence (asymétrie d'information, opportunisme) entre propriétaires terriens, chefs coutumiers, gestionnaires, ouvriers agricoles, agronomes, fournisseurs d'intrants, ainsi que les clients peuvent fragiliser la pérennité des exploitations. Etant limitée à elle seule à expliquer la complexité des déterminants de la faillite des entreprises agricoles qui impliquent aussi des facteurs économiques, organisationnels, environnementaux, etc., elle doit être complétée par d'autres cadres d'analyse pour saisir la complexité du phénomène dans le domaine agricole.

2.1.2 La théorie des coûts de transaction (Ronald H. Coase, 1937)

La théorie des coûts de transaction est un cadre conceptuel développé en économie pour comprendre les choix de modes d'organisation économique et les coûts qui y sont associés. Elle a été développée par Oliver E. Williamson et d'autres chercheurs dans les années 1970 et 1980. Selon cette théorie, les décisions économiques sont influencées par les coûts de transaction, c'est-à-dire, les coûts liés à la coordination, à la négociation et à la surveillance des échanges économiques entre différentes parties. Elle souligne que les entreprises cherchent à minimiser ces coûts de transaction en internalisant certaines activités.

Dans le cadre de l'étude sur la faillite des entreprises agricoles, la théorie des coûts de transaction permet d'analyser comment les coûts de transaction peut influencer la survie de l'entreprise, par exemple :

- **Coûts de recherche et d'information** (trouver les fournisseurs d'intrants les plus compétitifs, identifier les débouchés les plus rentables pour écouler sa production) ;
- **Coûts de négociation et de contractualisation** (négocier les termes des contrats d'approvisionnement ou de vente avec les partenaires, rédiger et faire respecter ces contrats);
- **Coûts de supervision et de suivi** (surveiller la qualité et la livraison des intrants fournis, Coûts liés à l'incertitude (anticiper les fluctuations des prix des produits agricoles, se prémunir contre les aléas climatiques, sanitaires ou réglementaires) ;
- **Coûts de coordination** (organiser la distribution des produits) ;
- **Coûts d'adaptation** (s'ajuster aux évolutions des technologies, des normes, des préférences des consommateurs, etc.).

Ces différents types de coûts de transaction peuvent peser lourdement sur la rentabilité et la pérennité des exploitations agricoles, les rendant plus vulnérables à la faillite. Bien que la théorie des coûts de transaction soit utile pour expliquer la faillite des entreprises agricoles, elle présente certaines limites. En effet, elle se concentre principalement sur les aspects économiques et transactionnels, négligeant les dimensions organisationnelles, institutionnelles et comportementales. De plus, elle suppose que les acteurs cherchent uniquement à minimiser les coûts, sans tenir compte d'autres objectifs importants, comme les considérations sociales et environnementales. Comme pour la théorie de l'agence, une approche plurielle mobilisant d'autres théories serait plus à même de saisir la complexité des déterminants de la faillite dans le secteur agricole.

2.1.3 La théorie des conventions (David Lewis, 1969)

La théorie des conventions, développée par David Lewis en 1969, s'intéresse aux règles et normes sociales qui régissent les interactions humaines. Elle postule que les conventions sont

des accords tacites qui facilitent la coopération entre les individus dans des contextes d'incertitude. Ces conventions influencent les comportements et les décisions, notamment dans des situations où l'information est imparfaite.

Partant de cette théorie, les normes sociales et les pratiques établies influencent les comportements des entrepreneurs agricoles, notamment en matière de gestion des ressources et de prise de risque. Les conventions peuvent également jouer un rôle dans la capacité des entreprises agricoles à s'adapter aux évolutions du marché, des technologies et des réglementations, ce qui est crucial pour leur pérennité. Certaines conventions peuvent être bénéfiques en favorisant la coopération, la confiance et la coordination entre les acteurs. Par exemple, des conventions peuvent régir l'échange de connaissances, la répartition des ressources ou la gestion des terres, etc. Cependant, d'autres conventions et normes sociales peuvent être nuisibles et contribuer à la faillite. Par exemple, des pratiques obsolètes peuvent freiner l'adoption de nouvelles technologies, la diversification des cultures, etc., entraînant des résultats défavorables et des risques de faillite. Bien qu'elle aborde des dimensions sociales et culturelles, la théorie des conventions peut négliger certains aspects économiques cruciaux, tels que les coûts de production et l'accès aux marchés.

2.1.4 La nouvelle théorie institutionnelle (Douglas C. North, 1993)

La nouvelle théorie institutionnelle, développée par Douglas C. North en 1993, met l'accent sur le rôle des institutions dans le fonctionnement économique. Elle définit les institutions comme des règles, normes et comportements qui structurent les interactions humaines. North soutient que les institutions influencent les performances économiques en réduisant l'incertitude et en facilitant la coopération. Elle reconnaît que les institutions, qu'elles soient formelles (lois, réglementations) ou informelles (normes sociales, conventions), jouent un rôle central dans la coordination et la régulation des comportements économiques. La nouvelle théorie institutionnelle se distingue de la théorie institutionnelle traditionnelle par son approche plus interdisciplinaire et sa volonté d'intégrer des concepts et des méthodes provenant de la sociologie, de la science politique, de l'économie et d'autres domaines connexes.

Partant de cette théorie, nous pouvons supposer que les institutions formelles (lois, réglementations) et informelles (normes sociales, pratiques culturelles) impactent les décisions des entreprises agricoles. En plus, un cadre institutionnel solide peut favoriser la stabilité et la durabilité des exploitations agricoles, réduisant ainsi les risques de faillite.

Par ailleurs, elle peut aider à démonter l'accompagnement des institutions aux agriculteurs dans la gestion des risques liés à l'agriculture, en fournissant des informations, des formations, des ressources et tant d'autres mécanismes de soutien. Cette théorie permet enfin d'analyser la façon dont le contexte institutionnel peut affecter la viabilité économique des entreprises agricoles par l'accès aux ressources telles que le crédit, la terre, les infrastructures et la technologie.

Malgré la pertinence de cette théorie, elle est trop générale, ne tient pas compte des spécificités locales et sectorielles qui influencent les comportements des entreprises agricoles. D'où, l'importance de compléter d'autres facteurs non pris en compte telles que les spécificités de la ferme pour expliquer pleinement les causes de la faillite des entreprises agricoles.

2.1.5 Théorie de l'innovation et de la différenciation (Joseph Schumpeter en 1942)

Développée par Joseph Schumpeter en 1942, la théorie de l'innovation est un concept fondamental en économie et en management. Selon cette théorie, l'innovation permet aux entreprises de concevoir de nouveaux produits, services ou procédés, les aidant ainsi à se démarquer de leurs concurrents en créant une valeur unique pour les clients. De plus, l'innovation et la différenciation offrent aux entreprises un avantage concurrentiel durable sur le marché, leur permettant d'accroître leur part de marché.

Schumpeter distingue plusieurs types d'innovation, notamment : Innovation de produit (création de nouveaux biens ou services), innovation de procédé (introduction de méthodes de production

ou de distribution améliorées), innovation organisationnelle (adoption de nouvelles pratiques managériales), innovation commerciale (mise en place de nouvelles stratégies de marketing).

En se référant à cette théorie, nous estimons que les entreprises agricoles qui s'adaptent aux évolutions des préférences des consommateurs (les produits bio, par exemple) et aux conditions du marché, réduisent le risque de faillite. L'introduction de nouveaux procédés, tels que des nouvelles variétés de semence, des nouveaux types de cultures, des outils modernes de production, l'irrigation automatisée, les cultures OGM etc., améliore l'efficacité de la production, diminue les coûts et augmente la rentabilité, ce qui contribue à la viabilité économique des exploitations.

En innovant, les entreprises agricoles peuvent se démarquer de leurs concurrents, créant une valeur ajoutée qui peut les aider à maintenir leur part de marché et à éviter les faillites, par contre l'incapacité à adopter de nouvelles technologies de production, peut limiter la productivité et la rentabilité d'une exploitation agricole.

2.1.6 La théorie d'attribution de Heider (1958)

Cette théorie traite de la façon dont les personnes donnent des explications causales. Elle opère deux distinctions majeures : attribution externe et interne. Pour l'attribution externe : la causalité est imputée à des facteurs externes. L'individu perçoit qu'il n'a aucun choix. Son comportement est influencé, limité ou même complètement déterminé par des influences en dehors de son contrôle. Par opposition, pour l'attribution interne, la causalité est affectée à des facteurs internes qui dépendent du contrôle de l'individu.

La théorie d'attribution de Heider (1958) peut également être appliquée pour comprendre les attributions causales faites en cas de faillite des entreprises agricoles. Lorsque des entreprises agricoles font faillite, les individus peuvent chercher à attribuer les causes de cette situation à différents facteurs. Les facteurs internes tels que des erreurs de gestion, une mauvaise prise de décision, des compétences insuffisantes des dirigeants ou des pratiques commerciales inefficaces peuvent influencer la faillite. Ces attributions mettent l'accent sur les actions et les caractéristiques spécifiques des personnes impliquées dans l'entreprise. La faillite peut être attribuée à des facteurs externes tels que des conditions économiques défavorables, des fluctuations des prix des produits agricoles, des politiques gouvernementales, des catastrophes naturelles ou des contraintes environnementales. Ces attributions mettent l'accent sur des facteurs indépendants de la volonté des individus impliqués dans l'entreprise.

Il est important de noter que les attributions causales peuvent varier d'une personne à l'autre en fonction de leurs croyances, de leurs connaissances et de leur perspective. De plus, il peut y avoir une combinaison de facteurs internes et externes qui contribuent à la faillite d'une entreprise agricole, et les attributions causales peuvent différer en fonction de la situation spécifique.

Tableau 1. : Synthèse des théories explicatives de la faillite des entreprises agricoles

Auteurs	Théorie	Idées de base
Michael C. Jensen & William H. Meckling (1976)	La théorie d'agence	Elle met en évidence les conflits d'intérêts potentiels entre les propriétaires (principaux) et les dirigeants (agents) au sein de l'entreprise en soulignant l'importance des mécanismes de Gouvernance (contrats, incitations, contrôle)
Ronald H. Coase (1937)	La théorie des coûts de transaction	Les décisions économiques sont influencées par les coûts de transaction, c'est-à-dire, les coûts liés à la coordination, à la négociation et à la surveillance des échanges économiques entre différentes parties.
David Lewis (1969)	La théorie des conventions	Les normes sociales et les pratiques établies influencent les comportements des entrepreneurs agricoles, notamment en matière de gestion des ressources et de prise de risque. Les conventions peuvent également jouer un rôle dans la capacité des entreprises agricoles

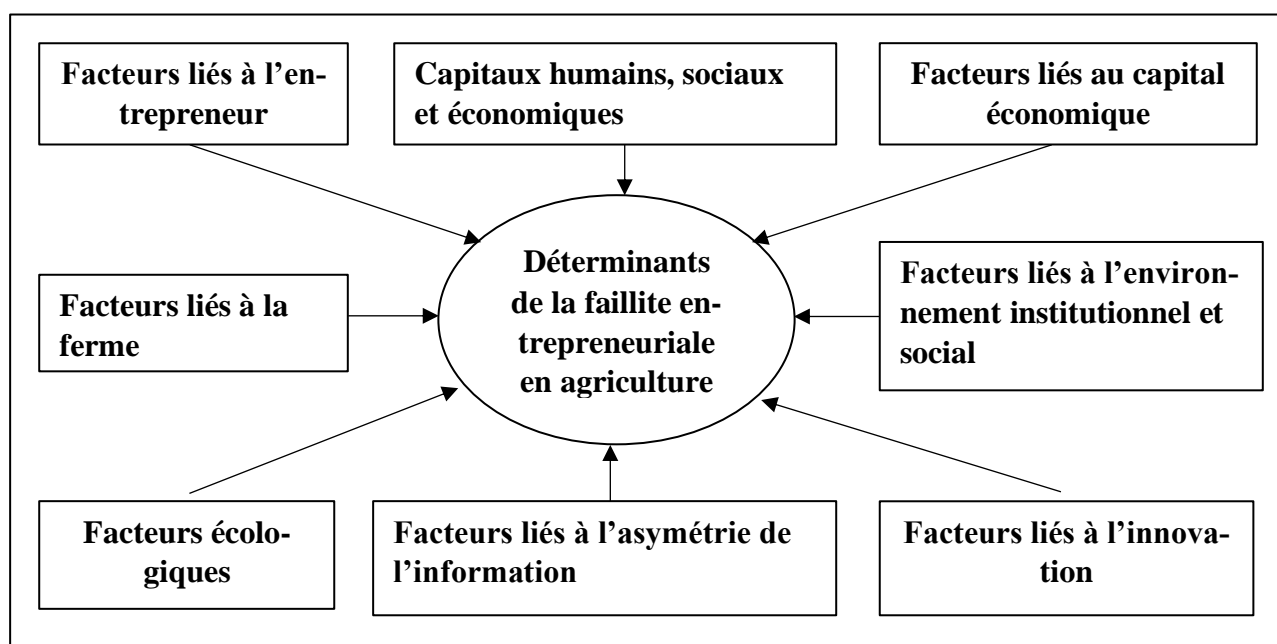
Auteurs	Théorie	Idées de base
		à s'adapter aux évolutions du marché, des technologies et des réglementations, ce qui est crucial pour leur pérennité.
Douglas C. North (1993)	La Nouvelle théorie institutionnelle	Cette théorie met l'accent sur le rôle des institutions dans le fonctionnement économique. Elle définit les institutions comme des règles, normes et comportements qui structurent les interactions humaines.
Joseph Schumpeter (1942)	La théorie de l'innovation et de la différenciation	L'innovation permet aux entreprises de concevoir de nouveaux produits, services ou procédés, les aidant ainsi à se démarquer de leurs concurrents en créant une valeur unique pour les clients. De plus, l'innovation et la différenciation offrent aux entreprises un avantage concurrentiel durable sur le marché, leur permettant d'accroître leur part de marché.
Heider (1958)	La théorie d'attribution	Cette théorie traite de la façon dont les personnes donnent des explications causales. Elle opère deux distinctions majeures : attribution externe et interne.

Source : Auteurs sur base de la littérature consultée.

2.2. Cadre conceptuel et hypothèses

A l'issue de la revue de la littérature, ce point nous propose un cadre conceptuel qui prend en considération ce lien entre la faillite entrepreneuriale et les facteurs explicatifs. Étant donné la difficulté de s'appuyer sur un seul modèle ou une unique théorie pour expliquer de manière significative pourquoi certaines entreprises agricoles échouent tandis que d'autres réussissent, cette étude adopte un cadre d'analyse multidimensionnel. Ce cadre intègre divers modèles et théories, tels que : la théorie d'agence, la nouvelle théorie institutionnelle, les approches conventionnalistes, la théorie de l'innovation, la théorie des coûts de transaction, la théorie d'attribution d'Heider (1958). En effet, sur base de différentes théories et modèles ci-dessus, nous avons construit un modèle des déterminants de la faillite entrepreneuriale dans le secteur agricole en intégrant les facteurs suivants : le profil de l'entrepreneur, les caractéristiques de la ferme, les facteurs liés au capital humain, social et économique, facteurs liés à l'innovation, facteurs liés à l'environnement institutionnel et social, facteurs liés à l'asymétrie de l'information, les facteurs culturels ainsi que les facteurs écologiques sont présentés dans la figure (1).

Figure 1. Cadre conceptuel de la faillite des entreprises agricoles



Source : Auteurs.

À la lueur du cadre conceptuel et la littérature empirique, cette étude se propose de vérifier les hypothèses théoriques suivantes :

- H1 : Les caractéristiques individuelles de l'entrepreneur (genre, âge, niveau d'instruction, expérience et motivations) influencent significativement la probabilité de faillite des entreprises agricoles en RDC, certaines caractéristiques réduisant le risque de faillite tandis que d'autres l'augmentent.
- H2 : Les caractéristiques structurelles et techniques de la ferme (type de culture, type de sol, nombre de variétés cultivées, respect des itinéraires techniques, supervision de la production) ont un effet significatif sur la probabilité de faillite des entreprises agricoles.
- H3 : Le niveau de capital humain, social et économique mobilisé par l'entreprise (niveau d'éducation du responsable de production, expérience dans le secteur, réseaux sociaux, accès aux ressources financières) est négativement associé à la faillite entrepreneuriale, en réduisant la probabilité d'échec.
- H4 : Un environnement institutionnel et infrastructurel favorable (cadre réglementaire, soutien institutionnel, accès à l'assurance agricole, accès à l'électricité, facilités d'évacuation des produits) diminue significativement la probabilité de faillite des entreprises agricoles.
- H5 : Les situations d'asymétrie d'information et les comportements opportunistes des parties prenantes (insolvabilité des clients, fraude des fournisseurs, difficultés à trouver des clients, exposition à l'insécurité) augmentent significativement la probabilité de faillite des entreprises agricoles.
- H6 : L'adoption de pratiques innovantes et de nouvelles technologies agricoles (accès aux nouvelles technologies, pratiques modernisées de production et de gestion) est associée à une baisse significative de la probabilité de faillite des entreprises agricoles.
- H7 : Les aléas climatiques (perte de récolte suite aux maladies des cultures, exposition à la sécheresse, exposition aux fortes pluviométries, les stratégies pour lutter contre les perturbations climatiques) ont une influence significative sur la probabilité de faillite des entreprises agricoles.

2.3. Les déterminants de la faillite entrepreneuriale dans le secteur agricole

À partir des modèles théoriques et de la littérature empirique sur la faillite des entreprises, plusieurs facteurs clés ont été identifiés pour expliquer la faillite des entreprises agricoles :

2.3.1. Profil de l'entrepreneur :

- **Genre**

Dans de nombreux pays, les femmes rencontrent des obstacles qui les rendent moins susceptibles de réussir dans l'entrepreneuriat et plus vulnérables à la faillite que les hommes. Une étude réalisée en Algérie par Djaidier Hassane (2022), dans le cadre de l'Agence Nationale d'Accompagnement et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE), a révélé que les femmes sont particulièrement exposées aux défis liés à la gestion de leurs projets. Bien que les hommes aient généralement un meilleur accès aux ressources et aux opportunités dans le secteur agricole, ils ne sont pas à l'abri de la faillite. Ils peuvent également faire face à des problèmes tels que la mauvaise gestion financière, les fluctuations des prix des produits agricoles et les aléas climatiques, qui peuvent entraîner des difficultés économiques.

- **Age**

D'une part, les jeunes entrepreneurs agricoles manquent souvent d'expérience et de connaissances pratiques, ce qui peut entraver la gestion efficace de leurs entreprises, comme le souligne Djaidier Hassane (2022). Ils rencontrent également des difficultés à obtenir des financements et

à établir des réseaux solides, augmentant ainsi leur risque de faillite. D'autre part, les entrepreneurs plus âgés peuvent faire face à des défis tels que la fatigue physique, la résistance au changement et des difficultés à adopter de nouvelles technologies. Ces facteurs peuvent rendre leurs entreprises moins compétitives et les exposer à un risque accru de faillite

- ***Niveau d'instruction et expérience dans le secteur d'activité.***

Le niveau d'études, le management et expérience professionnelle du propriétaire sont négativement liés à l'échec (Lussier et Halabi, 2010). Le Capital humain général confère des connaissances générales à l'entrepreneur, lui permettant d'être plus « entrepreneurial » ou le guider dans les aspects non techniques d'une nouvelle activité commerciale (Minniti et Bygrave, 2001). Le manque d'éducation et de formation peut être un obstacle pour les entrepreneurs (Olawale Fatoki, 2014 ; El Ghazi Halima & Al, 2020 ; Djaidier Hassane, 2022 ; Amghar, N.-E., & Al 2022). Une faible instruction peut limiter la capacité des agriculteurs à adopter de nouvelles pratiques agricoles, à utiliser efficacement les technologies agricoles et à gérer leurs entreprises de manière efficace.

- ***Situation professionnelle avant la création d'entreprise.***

La plupart des personnes qui créent leurs propres entreprises par obligation ou contrainte parce que pour elles, c'était la seule option de sortir de longues années de chômage sont beaucoup plus exposées à la faillite (El Ghazi Halima & al, 2020 ; Djaidier Hassane, 2022). En effet, ce genre d'entrepreneurs se sont lancés rapidement dans leurs projets en surestimant l'idée du projet et sans prendre la précaution de la murir et de l'évaluer.

- ***Motivation***

Tant d'études ont démontré l'influence de la motivation de l'entrepreneur sur la survie ou la faillite de son entreprise (Noureddine El Manzani & Al, 2018 ; Baali M.& Djemaa H, 2022). En Algérie par exemple, (El Ghazi Halima & al, 2020) dans leur étude, ils ont trouvé les résultats qui montrent que malgré les facilités accordées aux entrepreneurs par le biais d'un dispositif de soutien ou d'accompagnement, les traits de caractère de l'entrepreneur notamment son manque de motivation et sa faible envie d'entreprendre contribuent à leur échec. Par contre pour Amghar, N.-E., & al 2022, la prédominance de la dimension « motivation et engagement entrepreneurial » reste à nuancer dans l'explication de l'échec des entreprises.

2.3.2. Caractéristiques de la ferme

- ***Fréquence de supervision des activités***

La fréquence de supervision des activités par les chefs d'entreprise agricole est un facteur déterminant de la survie des entreprises, car les entreprises ou les activités qui sont supervisées de manière régulière et rigoureuse par les chefs propriétaires sont moins exposées au risque de faillite. Une supervision régulière et rigoureuse semble favoriser une meilleure maîtrise des processus opérationnels et financiers, réduisant ainsi les risques de faillite.

Selon Noureddine El Manzani & Al, (2018) ; Jalila Soudane& Said Adda, (2018), l'absence d'un mécanisme de contrôle et de supervision propre à la petite entreprise, peut être expliquée par d'autres activités qu'exercent les propriétaires souvent non dotés d'expérience et cela peut causer la faillite de l'entreprise.

- ***Taille de l'entreprise (Nombre du personnel & taille de la ferme)***

La taille de l'entreprise agricole peut avoir une influence sur sa probabilité de faillite. Les petites entreprises caractérisées par des ressources limitées, manque de diversification, coûts de production élevés, accès limité aux marchés, limites en connaissances et expérience en gestion, sont plus exposées à la faillite que les grandes entreprises (Omandji P., 2022). Cela peut s'expliquer par le fait que les grandes entreprises ont une forte capacité de résilience, car elles ont

des économies d'échelle, leurs activités sont diversifiées, elles ont un meilleur accès aux ressources financières, telles que des prêts bancaires, des investissements en capital et des subventions ; elles ont la capacité à investir dans la technologie et l'innovation. Les petites exploitations agricoles disposent souvent de moins de marges de manœuvre pour gérer ces risques, ce qui peut augmenter leur vulnérabilité financière.

Le manque d'opportunités d'emploi attractives dans le secteur agricole peut décourager les jeunes de s'engager dans des activités agricoles, ce qui peut entraîner un vieillissement de la population agricole, une rareté de la main d'œuvre qualifiée et disponible, ayant comme conséquence, la diminution de la productivité ou la faillite de l'entreprise (Baali Meryem & Djemaa Hassiba, 2022).

- ***Respect de l'itinéraire technique de production***

L'étude de Tesfaye et al. (2021) en Éthiopie indique que le respect des pratiques culturelles recommandées (préparation du sol, dates de semis, fertilisation, etc.) réduit significativement les risques de défaillance des exploitations.

- ***Nombre de variétés cultivées***

La dépendance excessive à un petit nombre de cultures peut augmenter le risque de faillite pour les entreprises agricoles. Les fluctuations des prix, les maladies spécifiques aux cultures et les variations climatiques peuvent avoir un impact significatif sur les revenus des agriculteurs qui ne diversifient pas leurs cultures. La diversification des cultures peut contribuer à réduire les risques et à assurer une stabilité financière pour les entreprises agricoles. L'étude de Gómez-Limón et Riesgo (2016) en Espagne souligne l'importance de la diversification des cultures pour la viabilité des entreprises agricoles.

2.3.3. Caractéristiques liées au capital humain et social

- ***Formation dans le secteur agricole***

De plus, le manque de formation spécifique au secteur agricole peut rendre difficile l'acquisition des compétences nécessaires pour réussir dans ce domaine. Tant général, que technique, la connaissance peut améliorer les chances de survie d'un entrepreneur. Noureddine El Manzani & Al (2018 ; El Ghazi Halima & Al (2020), Djaidet Hassane, (2022), Amghar N-E & Al (2022) confirment l'influence de la formation et de l'expérience de l'entrepreneur sur la survie ou la faillite de son entreprise dans une étude effectuée au Maroc.

- ***Connaissances techniques et expérience en gestion***

Les agriculteurs n'ont pas accès à une formation adéquate sur les meilleures pratiques agricoles, les techniques de gestion d'entreprise et les méthodes de commercialisation. Le manque de connaissances techniques peut entraîner des rendements agricoles faibles, une mauvaise gestion financière et une difficulté à s'adapter aux évolutions du marché. Le manque d'expérience et de compétence en gestion expose l'entreprise à la faillite (Olawale Fatoki, 2014, El Ghazi Halima & Al, 2020 ; Ben Boubakary, 2020 ; Amghar N-E & Al, 2022).

- ***Avoirs des proches entrepreneurs (agriculteurs)***

Les entrepreneurs issus de familles d'entrepreneurs sont généralement moins exposés à la faillite que ceux qui n'en font pas partie. En effet, au sein de ces familles, il existe une transmission de connaissances et d'expérience. Les familles d'entrepreneurs agricoles, par exemple, ont souvent une longue tradition agricole, avec une expertise accumulée au fil des générations. Les compétences et savoir-faire transmis au sein de la famille peuvent constituer une base solide pour la gestion de l'entreprise agricole et contribuer à sa réussite à long terme.

De plus, le fait d'avoir des proches entrepreneurs agricoles favorise le transfert de valeurs et de normes entrepreneuriales aux membres plus jeunes de la famille. Cela inclut des compétences en prise de décision, gestion des risques, persévérance, travail acharné et engagement envers l'entreprise. Ces valeurs et normes jouent un rôle clé dans la gestion efficace de l'entreprise et dans la capacité à surmonter les difficultés. Cependant, appartenir à une famille d'entrepreneurs agricoles peut également poser des défis. Par exemple, une dépendance excessive aux méthodes traditionnelles et aux pratiques agricoles anciennes peut limiter l'adaptation aux changements environnementaux, technologiques ou de marché. Cette résistance au changement peut rendre difficile l'adoption de nouvelles approches et innovations nécessaires pour améliorer la performance de l'entreprise et éviter la faillite (Henry Adobor, 2014). Selon Djaidier Hassane (2022), l'appartenance à des classes sociales moyennes, où le nombre de salariés est souvent plus élevé que celui des entrepreneurs, expose également à un risque accru de faillite entrepreneuriale.

- ***Appartenance à une organisation ou réseau des agriculteurs***

La faible organisation des agriculteurs en coopératives ou en associations peut restreindre leur pouvoir de négociation ainsi que leur capacité à accéder à des ressources et à des services essentiels. En revanche, une organisation plus solide permettrait aux agriculteurs de favoriser la collaboration, le partage des connaissances, et d'améliorer leur accès aux marchés, aux partenaires commerciaux, aux financements, à la formation, ainsi qu'à la défense de leurs intérêts communs. Une entreprise intégrée dans un réseau a de meilleures chances de réussite que celle qui évolue isolément (Amghar, N.-E., & al., 2022). Cependant, les résultats de l'étude menée par Henry Adobor (2014) au Ghana sur l'échec dans l'agro-industrie révèlent que la structure sociale peut également avoir des effets négatifs sur le comportement et les résultats des entreprises. Les liens sociaux étroits entre les agriculteurs entrepreneurs ont conduit à une imitation et à un partage excessif des connaissances entre pairs, entraînant ainsi une clôture prématurée de la recherche d'idées novatrices. Cette dynamique a eu pour conséquence un rétrécissement du réservoir de connaissances disponibles, qui, s'il avait été élargi, aurait pu améliorer les chances de succès de leurs entreprises.

2.3.4. Caractéristiques liées au capital économique et l'innovation

- ***Accès au financement***

Le manque de financement peut être un déterminant majeur de la faillite entrepreneuriale (Olawale Fatoki, 2014 ; Ben Yakoub Sara et al, 2020 ; Amghar N-E & Al, 2022). Les agriculteurs qui ne parviennent pas à obtenir des financements adéquats pour investir dans leurs activités agricoles peuvent être limités dans leur capacité à acheter des intrants, à améliorer leurs infrastructures, à développer leurs activités et à faire face aux chocs économiques. L'accès à des sources de financement appropriées, telles que des prêts agricoles, des subventions et des investissements, est crucial pour soutenir la croissance et la stabilité des entreprises agricoles.

L'approche axée sur les ressources (Grant, 1991) suggère que les ressources propres à chaque entreprise ont une incidence positive sur la réussite de cette dernière. Lorsque ces ressources sont insuffisantes, cela peut entraîner la faillite de l'entreprise (Noureddine El Manzani & Al, 2018 ; Ben Boubakary, 2020 ; Baali Meryem1 & Djemaa Hassiba, 2022 ; Amghar, N.-E., & Al 2022).

- ***Coût de production***

Les coûts de production agricole, à savoir : les intrants, les équipements, les coûts de main-d'œuvre et les frais d'exploitation, peuvent varier considérablement. Des coûts élevés ou une augmentation soudaine des coûts peuvent mettre une pression financière sur les entrepreneurs, en particulier ceux qui ont des marges bénéficiaires faibles et cela peut être à la base de la faillite. Ceci est appuyé par l'étude telles que (Olawale Fatoki, 2014).

2.3.5. Variables liées à l'environnement institutionnel et social de l'entreprise

Plusieurs études ont montré l'influence de l'environnement (externe) sur la faillite de l'entreprise (Jalila Soudane & Said Adda, 2018 ; Noureddine El Manzani & Al, 2018 ; Ben Boubakary, 2020 ; El Ghazi Halima & Al, 2020 ; Baali Meryem & Djemaa Hassiba, 2022 ; Amghar, N.-E., & Al 2022).

- ***Difficultés d'évacuation des produits***

Selon (Olawale Fatoki, 2014), dans une étude effectuée en Afrique du sud sur les déterminants de l'échec des nouvelles PME, il démontre que la non-disponibilité d'un service logistique peut entraîner la faillite des entreprises

- ***Cadre réglementaire et administratif***

Un cadre réglementaire et administratif défavorable peut constituer un obstacle pour les entrepreneurs agricoles. Les réglementations complexes, les procédures bureaucratiques lourdes, la corruption et l'absence de sécurité juridique peuvent limiter la capacité des agriculteurs à démarrer et à développer leurs activités. Un environnement réglementaire et administratif favorable, qui favorise l'entrepreneuriat agricole, la transparence et la facilité de faire des affaires, est essentiel pour soutenir la croissance et la durabilité des entreprises agricoles. Ceci est appuyé par l'étude de (Noureddine El Manzani & al, 2018).

- ***Exposition à l'insécurité***

L'instabilité politique et les conflits armés en RDC ont un impact négatif sur les entreprises agricoles et contribuent à leur faillite. Les conflits armés entraînent la destruction des infrastructures agricoles, des cultures, la perturbation des activités agricoles, le déplacement des populations rurales et l'insécurité générale. Les entrepreneurs agricoles qui opèrent dans des zones touchées par les conflits sont confrontés à des risques élevés, à des pertes importantes et à des difficultés pour maintenir leurs activités. La stabilité politique et la consolidation de la paix sont essentielles pour soutenir la croissance et la durabilité des entreprises agricoles. (Olawale Fatoki, 2014) dans son étude sur la faillite entrepreneuriale en Afrique du Sud a trouvé la criminalité comme un facteur déterminant de la faillite des PME.

- ***Soutien institutionnel***

La faillite d'une entreprise agricole peut être causée par l'accès limité aux services de conseil techniques, des formations, des services de vulgarisation agricole, des services vétérinaires et des services de conseil en gestion et d'extension agricole (Henry Adobor, 2014). Le manque ou l'insuffisance de cet accompagnement peut entraver le développement des compétences et limiter la capacité des agriculteurs à améliorer leurs pratiques agricoles, à adopter des techniques plus efficaces à résoudre les problèmes liés à leurs activités et à gérer efficacement leurs entreprises.

- ***Étude du marché avant la création de l'entreprise***

L'étude du marché est un processus essentiel pour tout entrepreneur, car elle permet de comprendre l'environnement commercial dans lequel une entreprise opère. Une étude de marché approfondie peut aider à identifier les opportunités, à évaluer la concurrence, à comprendre les besoins des clients et à prendre des décisions éclairées sur la stratégie commerciale. L'une des principales raisons de la faillite entrepreneuriale est le manque de compréhension du marché. Si un entrepreneur lance une entreprise sans avoir effectué une étude de marché adéquate, il peut rencontrer de nombreux défis imprévus. Par exemple, l'entrepreneur peut sous-estimer la concurrence ou surestimer la demande pour son produit ou service, ce qui, Selon Jalila AIT

Soudane& Said Adda (2018), lorsque l'étude de faisabilité n'a pas été menée avant de se lancer dans la création d'une entreprise, expose l'entreprise à la faillite.

- **Concurrence des produits sur le marché & difficultés à trouver des clients**

Le marché agricole peut être limité en raison de la concurrence des importations étrangères et le faible pouvoir d'achat de la population. Les agriculteurs locaux peuvent avoir du mal à vendre leurs produits à des prix compétitifs, ce qui peut affecter leur rentabilité et leur viabilité économique. Les systèmes de commercialisation peuvent être peu développés, avec des intermédiaires nombreux et peu transparents, ce qui peut entraîner des prix bas pour les agriculteurs et une faible rentabilité. De plus, le manque d'informations sur les marchés et les exigences des consommateurs peuvent rendre difficile pour les agriculteurs de répondre aux demandes du marché. La concurrence comme l'un des facteurs déterminants de la faillite entrepreneuriale a été trouvée par d'autres auteurs tels que Olawale Fatoki (2014 ; El Ghazi Halima & al, (2020).

- **Existence des infrastructures de transport et de commercialisation**

Les infrastructures de transport et de commercialisation insuffisantes peuvent entraver le développement des entreprises et causer la faillite (Olawale Fatoki, 2014 ; El Ghazi Halima & al, 2020). Les routes en mauvais état rendent difficile le transport des produits agricoles des zones rurales vers les marchés urbains. Les difficultés d'accès aux marchés peuvent augmenter les coûts de production, limiter les opportunités de vente, réduire la rentabilité des entreprises agricoles et les rendre moins compétitives sur le marché.

En parcourant la littérature, il est constaté un déficit d'études empiriques focalisées sur la faillite agricole en RDC. D'où, cette étude vient combler ce manque en proposant une analyse multidimensionnelle fondée sur des données d'enquête.

3. Méthodologie de recherche

3.1. Collecte des données

Les données collectées sont de nature transversale. Elles sont issues d'une enquête réalisée auprès des entrepreneurs dans le secteur agricole dans les provinces de Kinshasa, Kongo-Central et Kwango, entre novembre et décembre 2024.

Pour s'assurer du bon déroulement de l'enquête et de la fiabilité de l'information à traiter, l'administration du questionnaire a été assurée par entrevue face à face avec Kobocollect enquêteur - enquêté (chef d'entreprise). 15 enquêteurs ont été recrutés et formés durant 3 jours, dont deux jours consacrés à l'utilisation de Kobocollect et aux différents modules du questionnaire et un jour pour la préenquête (le test du questionnaire) au courant duquel 10 meilleurs d'entre eux ont été sélectionnés pour l'enquête proprement dite.

La sélection des entrepreneurs agricoles, qu'ils aient des fermes opérationnelles ou des activités interrompues, a été réalisée par le biais d'un échantillonnage en boule de neige. La taille de l'échantillon est de 361, déterminée en fonction de la disponibilité des propriétaires de fermes à répondre. Pour l'analyse des données issues des enquêtes, nous avons recouru aux statistiques descriptives ainsi qu'à la régression logistique (probit) avec le logiciel stata 16.

3.2. Présentation et opérationnalisation des variables

La variable dépendante, représentant la faillite des exploitations agricoles, est désignée par Y . Il s'agit d'une variable qualitative binaire, prenant la valeur 1 lorsque l'exploitation agricole cesse ses activités et 0 lorsqu'elle reste opérationnelle. Nous supposons que cette variable est influencée par divers facteurs, notamment le profil de l'entrepreneur, les caractéristiques de la ferme, ainsi que des éléments liés au capital humain, social et économique, à l'innovation, à l'environnement institutionnel et social, à l'asymétrie de l'information, et à des considérations écologiques.

Les variables qualitatives multimodales ont été transformées en variables muettes, en créant pour chaque catégorie, une nouvelle variable muette. Chaque variable a pris la valeur 1 si l'observation appartient à la catégorie correspondante, et 0 sinon.

Les tableaux 1 à 9 en annexe présentent une liste de variables potentiellement associées à la faillite des entreprises agricoles. Pour chaque variable, sont indiquées : définition (description de la variable), mesure (méthode de quantification de cette variable) et signe attendu. Le signe positif indique que cette variable augmente la probabilité de faillite, tandis que le signe négatif suggère qu'elle diminue cette probabilité.

3.3. Présentation de la procédure d'estimation

La variable dépendante que cette étude cherche à expliquer est la faillite des entreprises agricoles, notée par (Y). C'est une variable qualitative binaire, prenant la valeur 1 si la ferme est en arrêt des activités et 0 si la ferme est opérationnelle. Elle est supposée fonction de caractéristiques liées au profil de l'entrepreneur, à la ferme, au capital humain, social et économique, à l'innovation, à l'environnement institutionnel & social, à l'asymétrie de l'information ainsi qu'à l'écologie (Xi).

Par ailleurs, G est la fonction de distribution qui s'en suit. Elle est supposée suivre une distribution normale cumulative ou logistique. Dans le premier cas, le modèle Probit est utilisé ; et dans le second cas, le modèle Logit est appliqué. La formalisation du modèle de probabilité de tomber en faillite est la suivante :

$$P(Y_j = 1 | X_j) = G \left(\alpha + \sum_{j=1}^N \beta_j X_j + \varepsilon_j \right) \quad (1)$$

$P(Y_j = 1 | X_j)$: Probabilité de tomber en faillite.

X_1, X_2, \dots, X_n : Facteurs associés à la probabilité de connaître la faillite.

notamment les caractéristiques internes et l'environnement de l'entreprise.

α, β : Paramètre à estimer

ε : Variable aléatoire, correspondant au terme de l'erreur.

Avec une variable binaire et dépendante désignant la probabilité d'une entreprise d'être en faillite = 1 (si la ferme est en arrêt d'activités) et = 0 (si elle est opérationnelle). X_1, \dots, X_n , représente les facteurs supposés influencer la probabilité de connaître la faillite. ε est une variable aléatoire, correspondant au terme de l'erreur. α et β sont des paramètres inconnus à estimer.

4. Résultats et discussion

4.1. Résultats

Notre modèle explicatif de la faillite entrepreneuriale est à grande dimension, elle comprend 80 variables explicatives. Vue la taille du modèle, l'estimation a été faite selon les différentes catégories des variables afin de mieux cerner les effets spécifiques de chaque type de variables sur la variable dépendante. Aussi, tous les tests ont été faits pour s'assurer de la fiabilité des résultats. Étant donné le nombre élevé de variables, nous n'avons sélectionné que celles qui sont significatives pour la présentation des résultats. Les résultats (tableau 10) ont démontré que la faillite des entreprises agricoles est déterminée par plusieurs facteurs tels que le **profil de l'entrepreneur** (genre, niveau d'instruction, âge, expérience dans le secteur agricole, motivation de créer l'entreprise ; les **caractéristiques de la ferme** (fréquence de supervision, le respect de l'itinéraire technique de production) ; le **capital humain et social** (niveau d'instruction du chargé de production et le fait d'avoir les proches agriculteurs) ; le **capital économique et l'innovation** (coût de production et accès aux nouvelles technologies agricoles) ; l'**environnement institutionnel et social** (facilité d'évacuation des produits, cadre réglementaire, soutien institutionnel et l'accès à l'assurance agricole, exposition à l'insécurité, difficultés à trouver des clients ainsi que manque d'électricité dans le site de production) ; l'**asymétrie de l'information**

et à la culture (comportements opportunistes des travailleurs agricoles et escroquerie des fournisseurs d'intrants). Enfin, nos analyses n'ont pas permis de détecter d'effet significatif des variables écologiques sur le risque de faillite des entreprises agricoles, contrairement aux attentes issues des cadres théoriques.

Tableau 2. Tableau synthèse des déterminants de la faillite des entreprises agricoles

Variables	dF/dx	Coeff.	Z	Prob	Signes attendus	Signes obtenus
A. Profil de l'entrepreneur						
Genre (Masculin)	-1148758	-324585	-1.83	0.067*	-	-
Age du chef d'entreprise (51 et plus)						
De 41 à 50 ans	1401959	4034034	1.72	0.086*	+	+
Niveau d'instruction (Universitaire et post-universitaire)						
Primaire & secondaire	1279762	3557331	1.68	0.093*	+/-	+
Motivation de créer l'entreprise (Opportunité financière)						
Sortir du chômage	-1448948	-4637527	-2.02	0.043*	-	-
Réalisation personnelle	-1368237	-4256627	-2.48	0.013**	-	-
Années d'expérience du chef d'entreprise dans le secteur agricole	-0110463	-0325923	-2.13	0.034**	-	-
II. Caractéristiques de la ferme						
Fréquence de supervision de la ferme (Régulière)	-3461693	-9316237	-4.11	0.000***	-	-
Types de culture pratiquée (Monoculture) Culture intercalaire	2070074	6968897	2.49	0.013**	+/-	+
Respect de l'itinéraire technique de production	-5374426	-1.472119	-3.73	0.000***	-	-
Type de sol cultivé (sableux-argileux)						
Sol argileux	1974258	5466713	2.27	0.023*	+/-	+
Nombre de variétés cultivées (cinq variétés)						
Trois variétés	-1441918	-4577883	-1.98	0.047*	+/-	-
III. Caractéristiques liées au capital humain et social						
Faire l'agriculture selon les règles de l'art	-2442066	-648923	-2.04	0.041**	-	-
Niveau d'instruction du chargé de la production (Sup & Univ)	-0682618	-2011675	-1.79	0.074*	-	-
Le fait d'avoir les proches entrepreneurs	1840482	6329564	2.70	0.007***	-	+
IV. capital économique et innovation						
Coûts de production (élevés)	1475049	4383461	3.00	0.003***	+	+
Statut d'occupation de la terre (propriétaire)	-13534680	-399094	-2.02	0.043**	-	-
Accès aux nouvelles technologies agricoles	-2214949	-5958865	-2.03	0.042**	-	-
V. Caractéristiques liées à l'environnement institutionnel et social						
Évacuation des produits (facile)	-1158896	-389478	-1.99	0.047**	+/-	-
Cadre réglementaire (favorable)	-2913374	-1.088505	-5.55	0.000***	+/-	-
Exposition à l'insécurité	1487832	4962189	2.36	0.018**	+	+
Soutien institutionnel	-2344476	-1.374524	-2.95	0.003***	-	-
Difficultés à trouver des clients	275838	8189116	3.78	0.000***	+	+
Manque d'électricité dans le site de production	2449964	7312766	3.52	0.000***	+	+
Accès à l'assurance agricole	-2214474	-1.243134	-2.80	0.005***	-	-

Variables	dF/dx	Coeff.	Z	Prob	Signes attendus	Signes obtenus
VI. Caractéristiques liées à l'asymétrie de l'information et à la culture						
Insolvabilité des clients	1385051	4809292	2.17	0.021**	+	+
Comportements opportunistes des travailleurs	2019628	7366201	2.70	0.007***	+	+
Escroquerie de la part des fournisseurs d'intrants	1558009	4346858	2.53	0.011**	+	+
VII. Principales stratégies pour adresser les comportements opportunistes						
Autocontrôle mutuel	-2351064	-1.029331	-2.00	0.045*	-	-
Supervision assurée par le Gérant	-3359279	-1.53647	-2.57	0.010**	-	-
Recours aux informateurs internes et externes	-2393887	-1.144274	-1.65	0.098*	-	-
Présence régulière du propriétaire	-281523	-1.205001	-2.00	0.045*	-	-
Présence régulière de son (sa) conjoint(e)	-2732107	-1.656738	-2.02	0.043*	-	-

*** Significatif à 1%, ** Significatif à 5% et * Significatif à 10%

Source : Résultats issus des analyses du logiciel Stata 16.

Post-estimations

Nous avons procédé à l'estimation d'un modèle : le modèle logistique. Comme nos variables sont majoritairement qualitatives, nous avons utilisé le « *probit* » mais aussi le « *dprobit* » pour estimer la contribution à la marge.

Tableau 3. Test post-estimation

Log likelihood	- 18,086115	Prob > chi2	0,0000
Nombres d'observations	148	Wald chi2(21)	814,00
Pseudo R² : 0,8127			
Taux de prédiction : 95,95%			
Taux de spécification (linketest) : P-values de hat et hatsq : 0,000 et 0,121			
Calibration du modèle			
Globale :			
Pearson chi2 (127) = 41,20			
P-value = 1,0000			
10 groupes:			
Hosmer-Lemeshow chi2(8) = 1,96			
P-value = 0,9822			

Source : Résultats issus des analyses du logiciel Stata 16.

Les résultats indiquent que le modèle probit estimé est globalement bon, en se fondant sur la probabilité associée au test du Chi-carré. En effet, ce test est couramment utilisé pour évaluer l'ajustement global du modèle dans les modèles de régression logistique ou probit. Il s'agit d'un test de vraisemblance qui compare un modèle complet (avec les variables explicatives) à un modèle nul (sans variables explicatives). La statistique du Chi-carré suit une distribution avec des degrés de liberté correspondant au nombre de variables explicatives dans le modèle.

En conclusion, les résultats de la régression probit estimée montrent que le modèle est bien ajusté aux données empiriques, avec un pouvoir explicatif et prédictif élevé. Les différents tests de validation confirment la bonne spécification et calibration du modèle, notamment à travers le test de Chi-carré, le Pseudo R², et les tests de Pearson et de Hosmer-Lemeshow.

Les résultats montrent que le faible niveau d'instruction du chef d'entreprise, les coûts de production élevés, l'exposition à l'insécurité, le manque d'électricité sur le site de production, les comportements opportunistes des travailleurs et la fraude de la part des fournisseurs d'intrants augmentent les risques de faillite. En revanche, la motivation à sortir du chômage, une supervision régulière de la ferme, le respect de l'itinéraire technique de production, la possession de la terre, l'accès aux nouvelles technologies agricoles, la facilité d'évacuation des produits, un cadre réglementaire favorable, un soutien institutionnel, l'accès à l'assurance agricole, une supervision efficace par le gérant, le recours à des informateurs internes et externes, ainsi que la présence régulière du propriétaire minimisent les risques de tomber en faillite.

4.2. Discussions

- **Profil de l'entrepreneur :**

Ces résultats indiquent que les entreprises agricoles dirigées par des hommes sont moins susceptibles de faire faillite que celles dirigées par des femmes, ce qui souligne l'impact du genre sur la viabilité des entreprises agricoles. D'autres études, comme celle de Hassane D. (2022), ont obtenu des résultats similaires. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les femmes sont souvent plus vulnérables face aux divers défis rencontrés dans la gestion et l'exploitation de leurs projets d'entreprise, par rapport à leurs homologues masculins. L'étude a démontré que les entreprises agricoles dirigées par des propriétaires de moins de 51 ans sont plus exposées à la faillite que celles dirigées par des individus de 51 ans et plus. Cela confirme notre hypothèse selon laquelle les chefs d'entreprise plus jeunes sont plus vulnérables à la faillite. Ces résultats corroborent les études menées par Hassane D. (2022), Honjo (2000). Les jeunes entrepreneurs

agricoles peuvent en effet manquer d'expérience et de connaissances pratiques pour gérer efficacement leurs entreprises, et faire face à des difficultés pour obtenir des financements et établir des réseaux solides, augmentant ainsi leur risque de faillite. Les résultats ont démontré qu'un niveau d'instruction faible (primaire et secondaire) du chef d'entreprise augmente la propension de l'entreprise agricole à tomber en faillite. Ces résultats corroborent les résultats trouvés par d'autres chercheurs (Olawale Fatoki, 2014 ; El Ghazi H. & al, 2020 ; N.-E. & al, 2022). Ceci veut dire qu'une faible instruction peut limiter la capacité des agriculteurs à adopter de nouvelles pratiques agricoles, à utiliser efficacement les technologies agricoles et à gérer leurs entreprises de manière efficace.

Les résultats trouvés ont confirmé l'effet de sortir du chômage et la recherche de la réalisation personnelle comme motivations de créer l'entreprise dans la réduction de la probabilité de tomber en faillite par rapport au fait de créer l'entreprise pour l'opportunité financière. Ces résultats supposent qu'étant donné le taux élevé du chômage, ceux qui entreprennent le font avec beaucoup d'engagement car c'est pour plusieurs le seul moyen de survie, surtout dans les milieux ruraux. Donc, la motivation de sortir du chômage n'est pas dans ce contexte un frein à la survie, mais plutôt une source de résilience. Tant d'études ont démontré l'influence de la motivation de l'entrepreneur sur la survie de son entreprise, (Noureddine El Manzani & al, 2018 ; El Ghazi Halima & al, 2020 ; Baali Meryem & Djemaa Hassiba, 2022) ils ont montré que le manque de motivation et la faible envie d'entreprendre contribuent à l'échec. L'expérience professionnelle de l'entrepreneur réduit la propension de l'entreprise de tomber en faillite. Ces résultats confortent notre hypothèse selon laquelle les entreprises créées par des propriétaires qui ont de l'expérience sont moins exposées à la faillite. Ropega (2011) a trouvé aussi les mêmes résultats, c'est-à-dire que l'expérience professionnelle du propriétaire est négativement liée à la faillite entrepreneuriale.

Ces résultats renforcent la théorie d'attributions (internes) qui mettent l'accent sur les actions et les caractéristiques spécifiques des personnes impliquées dans l'entreprise.

L'influence de la situation professionnelle avant la création d'entreprise sur la faillite des entreprises agricoles n'est pas démontrée. Par contre sous d'autres cieux, El ghazi Halima & al, (2020), Hassane D. (2022) sont arrivés à la conclusion selon laquelle la plupart des personnes qui créent leurs propres entreprises en étant au chômage sont beaucoup plus exposés à la faillite. Car ces types d'entrepreneurs se sont lancés rapidement dans leurs projets en surestimant l'idée du projet et sans prendre la précaution de la murir et de l'évaluer.

- ***Les caractéristiques de la ferme***

Les résultats obtenus ont démontré l'effet de la supervision régulière des activités réduit la propension de tomber en faillite pour une entreprise agricole ; ce qui veut dire qu'une supervision régulière et rigoureuse semble favoriser une meilleure maîtrise des processus opérationnels et financiers, réduisant les risques de la faillite. Ces résultats corroborent ceux trouvés dans un autre contexte par Noureddine El Manzani & al (2019) ; Jalila Soudane & Said Adda (2018). Ils ont conclu que l'absence d'un mécanisme de contrôle et de supervision approprié peut causer la faillite. Ceci reconforte la théorie d'agence qui encourage le contrôle régulier par le propriétaire pour réduire la probabilité de tomber en faillite.

Quelques variables liées à la ferme sont supposées agir sur la faillite des entreprises et ne sont pas statistiquement significatives pour expliquer la faillite entrepreneuriale en agriculture dans cette étude. Il s'agit du statut formel, la taille de l'entreprise (Omandji, 2022 ; Baali M. & Djemaa H., 2022), le respect de rotation des cultures, l'utilisation des produits de traitements, nombre d'années d'existence de la ferme. Les résultats trouvés n'ont pas révélé l'effet de la localisation de la ferme sur sa survie. En effet, les fermes situées dans des zones isolées ou mal desservies en infrastructures sont plus exposées aux défis logistiques et commerciaux, compromettant ainsi leurs chances de pérennité. Concernant cette étude, ces résultats voudraient dire

qu'étant donné que nos provinces sous-études sont dans les périphéries de la capitale, les difficultés liées aux infrastructures sont minimales par rapport aux fermes situées dans les provinces éloignées de Kinshasa.

- ***Caractéristiques liées au capital humain et social***

Les résultats trouvés ont démontré que faire l'agriculture selon les règles de l'art réduit la probabilité de l'entreprise à tomber en faillite. Ces résultats corroborent l'étude de Magrini et al. (2018) en France montrant que le respect de bonnes pratiques agricoles (rotations, associations de cultures, etc.) réduit significativement les risques de défaillance. L'analyse multivariée confirme l'effet du niveau d'instruction du chef de production sur la faillite entrepreneuriale. Un niveau élevé d'instruction du chef de production lui permet de comprendre et d'adopter facilement des nouvelles et bonnes pratiques de production et cela réduit la propension de l'entreprise à connaître la faillite. Ces résultats sont similaires aux études menées par Läßle et al. (2016) en Irlande révélant que le niveau de formation du chef d'exploitation a un impact positif sur la viabilité de l'entreprise ainsi qu'Alemu et al. (2019) en Éthiopie soulignant l'importance des compétences techniques du responsable de la production pour assurer la pérennité de l'exploitation. Certaines variables liées au capital humain et social ne sont pas statistiquement significatives pour expliquer la faillite des entreprises agricoles ; il s'agit des connaissances techniques et expérience en gestion (Olawal Fatoki, 2014 ; El Ghazi Halima & al, 2020 ; Amghar N-E & al, 2022), du recours à l'expertise d'un agronome (Läßle et Thorne, 2019), de l'appartenance à une organisation ou réseau des agriculteurs (Amghar, N.-E., & al 2022) ainsi que de l'accès aux bonnes informations (Ullah, A., Arshad, M., Kächele, H., A., Mahmood, N., & Müller, K., 2020 ; Kapoor, S. et Kumar, N., 2021).

Contrairement à nos attentes, les résultats de cette étude ont révélé que le fait d'avoir les proches entrepreneurs (agriculteurs) expose à la faillite. En effet, nos résultats corroborent l'étude de Henry Adobor (2014). Selon l'auteur, Cette appartenance à une famille d'entrepreneurs agricoles peut également présenter des défis. Par exemple, la dépendance excessive aux méthodes traditionnelles et aux anciennes pratiques agricoles peut limiter l'adaptation aux changements environnementaux, technologiques ou de marché. La résistance au changement peut rendre difficile l'adoption de nouvelles approches et innovations nécessaires pour améliorer la performance de l'entreprise et éviter la faillite.

- ***Caractéristiques liées au capital économique et à l'innovation***

Les résultats de l'analyse multivariée montrent que les coûts de production est statistiquement corrélé à la faillite entrepreneuriale. Cela signifie que des coûts élevés peuvent mettre une pression financière sur les entrepreneurs, surtout ceux qui ont des marges bénéficiaires faibles et cela peut entraîner la faillite. Ces résultats sont trouvés aussi par d'autres auteurs (Olawal Fatoki, 2014). Cela conforte la théorie de cout de transaction qui permet d'analyser comment les coûts de transaction peut influencer la survie de l'entreprise et peser lourdement sur la rentabilité et la pérennité des exploitations agricoles, les rendant plus vulnérables à la faillite.

Les résultats trouvés dans cette étude attestent que le fait d'exploiter sa propre terre réduit le risque de la faillite. Ces résultats corroborent d'autres études menées aux États-Unis (Katchova et Ahearn, 2016), en Hongrie (Bakucs et al., 2013) et en Asie (Lio et Liu, 2008). Tous ces travaux indiquent que le statut de propriétaire foncier a un effet positif sur la survie des entreprises agricoles. En effet, la maîtrise du foncier permet une meilleure planification à long terme, un meilleur accès au crédit et une plus grande garantie de la valeur du patrimoine et réduit ainsi les risques de la faillite des entreprises agricoles. Les résultats de cette étude montrent que l'accès aux nouvelles technologies agricoles est statistiquement associé à la faillite entrepreneuriale et réduit les risques de la faillite. D'autres études ont trouvé que l'accès et l'utilisation de technologies de pointe permettent en effet aux entreprises agricoles de mieux maîtriser leurs coûts,

d'accroître leurs rendements et leur qualité, et de s'adapter plus facilement aux évolutions du contexte économique et environnemental, réduisant ainsi les risques de faillite (Läpple et Thorne, 2019). Ces résultats s'appuient sur la théorie de l'innovation qui permet aux entreprises de concevoir de nouveaux produits, services ou procédés, les aidant ainsi à se démarquer de leurs concurrents en créant une valeur unique pour les clients. De plus, l'innovation et la différenciation offrent aux entreprises un avantage concurrentiel durable sur le marché, leur permettant d'accroître leur part de marché.

D'autres variables liées au capital économique et à l'innovation ne sont pas statistiquement associées à la faillite entrepreneuriale dans cette étude, mais d'autres recherches indiquent que ces variables déterminent la faillite entrepreneuriale en agriculture. Il s'agit de l'accès au financement (Olawale Fatoki, 2014 ; Ben Yakoub Sara et al, 2020), les activités hors ferme, l'accès facile aux intrants agricole améliorés (; Feder et Umali, 1993 ; Sunding, D. et Zilberman, D.,2001).

- ***Variables liées à l'environnement institutionnel et social de l'entreprise***

Les résultats de cette étude ont montré que l'évacuation facile des produits est statistiquement significative et réduit les risques de la faillite entrepreneuriale. Dans le même sens, dans son étude en Afrique du Sud sur les déterminants de l'échec des nouvelles PME, Olawale Fatoki (2014), a démontré que la non disponibilité d'un service logistique peut entraîner la faillite des entreprises. Nous avons trouvé que le cadre réglementaire administratif favorable est statistiquement significatif et les entrepreneurs qui trouvent que ce cadre est favorable sont moins exposés à la faillite. Ces résultats correspondent à ceux trouvés par Noureddine El Manzambi & al (2018). Selon nos hypothèses, l'insécurité augmente les risques de faillite des exploitations agricoles ; les résultats obtenus ont affirmé cela par les résultats de l'analyse multivariée où, l'insécurité est statistiquement corrélée à la faillite entrepreneuriale et augmente la probabilité pour les entreprises de tomber en faillite. Ces résultats sont appuyés par l'étude d'Olawale Fatoki, (2014). Les résultats de cette étude révèlent que le soutien institutionnel renforce la résilience des entreprises, c'est-à-dire, le fait de bénéficier du soutien institutionnel, l'entreprise est moins exposée, expose moins l'entreprise à la faillite. Henry Adobor, (2014) dans son étude a démontré que le manque ou l'insuffisance de l'accompagnement institutionnel (service de conseils techniques, des formations, des services de vulgarisation agricole) peut entraver le développement des compétences et limiter les capacités des entrepreneurs à gérer efficacement leurs entreprises. Il est démontré dans cette étude que les difficultés à trouver des clients est statistiquement associée à la faillite de l'entreprise. L'influence de la concurrence et des difficultés à trouver des clients a été trouvée aussi par Olawale Fatoko, (2014) ; El Ghazi Halima & al, (2020). Les résultats ont démontré que le manque d'électricité dans le site de production est statistiquement associé à la faillite entrepreneuriale dans le secteur agricole. En effet, le manque d'énergie limite les possibilités de développement des entreprises agricoles. L'énergie est nécessaire pour alimenter les équipements agricoles, les systèmes d'irrigation, les installations de transformation des produits agricoles et les chaînes de froid. Sur base de la littérature à notre possession, nous n'avons pas trouvé les études similaires qui ont attesté l'effet de l'accès à l'énergie sur la survie des entreprises agricoles.

Les résultats de cette étude ont révélé que le fait de bénéficier d'une assurance agricole est statistiquement significatif et réduit le risque de la faillite des exploitations agricoles. Ces résultats sont appuyés par les études menées en France (Enjolras et al., 2014), et en Inde (Varadan et Kumar, 2015) qui ont abouti aux résultats selon lesquels, l'accès à l'assurance agricole constitue un levier important pour sécuriser les revenus des entreprises et les protéger contre les chocs (climatiques, sanitaires, économiques, etc.), leur permettant ainsi de mieux traverser les périodes difficiles et de réduire les risques de faillite.

D'autres facteurs liés à l'environnement institutionnel ne sont statistiquement associés à la faillite dans cette étude. Tandis que d'autres chercheurs ont trouvé des résultats qui attestent la relation entre ces variables et la faillite des entreprises agricoles. Il s'agit d'études de marché avant la création (Jalila AIT Soudane & Said Adda, 2018), accès aux infrastructures de stockage et de transformation, Existence des infrastructures de transport et de commercialisation (Olawale Fatoki, 2014 ; El Ghazi Halima & al, 2020). Par conséquent, la théorie institutionnelle et le cadre théorique convergent pour indiquer que les caractéristiques de l'environnement institutionnel façonnent la résilience des exploitations agricoles ; ceci implique que les politiques publiques et les dispositifs réglementaires peuvent jouer un rôle clé pour renforcer la résistance et l'adaptabilité des entreprises agricoles.

- ***Variables liées à l'asymétrie de l'information et à la culture***

Les résultats de l'analyse multivariée ont confirmé que l'insolvabilité des clients augmente la probabilité de l'entreprise à connaître la faillite. Ces résultats montrent que les comportements opportunistes des travailleurs sont corrélés à la faillite et augmente la propension de l'entreprise agricole à tomber en faillite. Pareil pour l'escroquerie des fournisseurs d'intrants, les résultats trouvés ont attesté la corrélation entre cette variable et la faillite et confirment que l'escroquerie des fournisseurs d'intrants augmente la probabilité de la faillite de l'entreprise agricole. Ces résultats corroborent les résultats de l'étude de Kapoor, S. et Kumar, N., (2021). En effet, l'incapacité des clients à honorer leurs engagements impacte la trésorerie des entreprises et les expose aux risques de faillite. Les comportements opportunistes des travailleurs peuvent compromettre la performance de l'entreprise. Cela peut inclure des actions visant à maximiser leurs propres intérêts au détriment de l'entreprise. Les pratiques frauduleuses, telles que la vente de produits contrefaits ou de mauvaise qualité, conduisent à une augmentation des coûts de production et des pertes de rendement pour les exploitations. Cela expose l'entreprise aux risques de à la faillite.

Ces résultats réconfortent la théorie d'agence selon laquelle, dans une entreprise où les parties prenantes placent leurs objectifs personnels avant ceux du groupe, chacun cherche à atteindre son objectif et se trouve en conflit avec d'autres à cause de leur divergence d'intérêts. Ainsi, dans un tel contexte, les relations d'agence sont influencées par l'existence de fortes divergences d'intérêts, les dirigeants cherchant toujours à maximiser de manière rationnelle leur gain personnel. Les gestionnaires ainsi que d'autres parties recherchent aussi leurs propres profits au détriment de la rentabilité de l'entreprise, ce qui entrainera la faillite avec toutes les conséquences qui en découlent.

Rares sont les études qui tentent d'expliquer la faillite des entreprises agricoles par l'asymétrie d'information. De façon générale, l'étude menée par Ajit Singh et Sukhpal, (2005) a identifié les problèmes d'asymétrie d'information et les difficultés de coordination comme les facteurs qui contribuent à la faillite des entreprises agricoles. D'autres variables supposées expliquer la faillite, l'analyse multivariée n'a pas confirmé leurs effets sur la faillite des entreprises agricoles. Il s'agit des conflits avec les chefs coutumiers, les comportements opportunistes du gérant, les comportements opportunistes de l'agronome, le fait d'être victime du vol des récoltes par les villageois et les travailleurs, la supervision de la ferme par le gérant, le lien entre le propriétaire et le gérant, les probables sources du succès, la pratique de production agricole ainsi que l'origine linguistique. La littérature à notre disposition n'a pas démontré l'effet de ces variables sur la faillite des entreprises agricoles.

- ***Variables liées à l'écologie***

Contrairement à nos attentes, aucune relation statistiquement significative n'a été mise en évidence entre les facteurs écologiques et la faillite des exploitations agricoles. Ces résultats sug-

gèrent que, dans les provinces étudiées, les variables environnementales ne pèsent pas suffisamment pour entraîner une augmentation mesurable des défaillances d'entreprises agricoles. Plusieurs explications possibles peuvent être avancées : d'une part, les producteurs locaux semblent mettre en œuvre des stratégies d'adaptation efficaces face aux perturbations climatiques (diversification des cultures, ajustement des calendriers culturels, recours à l'irrigation et aux pratiques de conservation des sols, etc.); d'autre part, des mécanismes de soutien institutionnels ou communautaires (assurances agricoles, filets de sécurité, transferts de connaissances) pourraient atténuer l'impact des chocs écologiques. Il convient toutefois de rester prudent : l'absence d'effet statistiquement significatif ne signifie pas que les facteurs écologiques sont négligeables à long terme. Des limites méthodologiques (taille de l'échantillon, période d'observation, indicateurs choisis) ou des effets différenciés selon les types d'exploitations et les provinces peuvent masquer des impacts réels. Des travaux complémentaires, analyses longitudinales, études par sous-groupes et mesures plus fines des chocs climatiques sont recommandés pour mieux élucider ces relations.

5. Conclusion et implications

Cette étude a porté sur : « Les déterminants de la faillite entrepreneuriale en RDC ». Elle a eu comme objectif de mettre en exergue la spécificité des variables ou déterminants responsables de la faillite des entreprises agricoles afin d'éclairer aux futurs entrepreneurs les fautes à éviter et réfléchir à des stratégies d'actions préventives pour limiter le "taux de faillite" des petites et moyennes entreprises créées dans le secteur agricole en RDC. Nous avons supposé que la faillite des entreprises agricoles est expliquée par le profil de l'entrepreneur, les spécificités de la ferme, les facteurs inhérents à l'environnement institutionnel et social de l'entreprise, les facteurs liés à l'innovation, les facteurs écologiques, les facteurs culturels et l'exposition à l'asymétrie d'information, ainsi qu'aux capitaux humains, socioéconomiques. Nous avons recouru à l'approche hypothético déductive. Les données utilisées dans cette étude sont en coupe instantanée. Elles proviennent de l'enquête réalisée auprès des entreprises agricoles dans la zone Kinshasa (Bandundu, Kongo central et Kinshasa) en novembre 2024, pour un échantillon de 361 entrepreneurs agricoles. Ces données sont complétées par les informations et données de la littérature sur ce sujet. La régression logistique binaire a été utilisée pour identifier les facteurs associés à la faillite entrepreneuriale.

Les résultats (tableau 10) ont démontré que la faillite des entreprises agricoles est déterminée par plusieurs facteurs tels que le **profil de l'entrepreneur** (genre, niveau d'instruction, âge, expérience dans le secteur agricole, motivation de créer l'entreprise ; les **caractéristiques de la ferme** (fréquence de supervision, le respect de l'itinéraire technique de production) ; le **capital humain et social** (niveau d'instruction du chargé de production et le fait d'avoir les proches agriculteurs) ; le **capital économique et l'innovation** (coût de production et accès aux nouvelles technologies agricoles) ; **l'environnement institutionnel et social** (facilité d'évacuation des produits, cadre réglementaire, soutien institutionnel et l'accès à l'assurance agricole, exposition à l'insécurité, difficultés à trouver des clients ainsi que manque d'électricité dans le site de production) ; **l'asymétrie de l'information et à la culture** (comportements opportunistes des travailleurs agricoles et escroquerie des fournisseurs d'intrants). Enfin, nos analyses n'ont pas permis de détecter d'effet significatif des variables écologiques sur le risque de faillite des entreprises agricoles, contrairement aux attentes issues des cadres théoriques.

Cette recherche a des apports sur les plans théorique et pratique pour les raisons suivantes : (i) **L'enrichissement des théories de l'entrepreneuriat** : D'une part, il y a un effort de théorisation à partir des théories existantes. Elle a proposé une nouvelle théorie de la faillite des entreprises agricoles en intégrant les différentes théories provenant de plusieurs disciplines, telles que la sociologie, l'entrepreneuriat, l'économie agricole et le management des entreprises. D'autre part, cette recherche a testé la validité et l'applicabilité des modèles théoriques existants

(tels que la théorie des conventions, et la théorie d'agence) dans le contexte spécifique de la République Démocratique du Congo et dans le secteur agricole ; (ii) **l'approfondissement de la recherche sur la faillite entrepreneuriale** en identifiant des causes de la faillite des entreprises agricoles dans une approche multidimensionnelle, au-delà des seuls facteurs financiers ; en intégrant des facteurs liés à l'asymétrie de l'information, à l'écologie, aux normes sociales et culturelles, etc. Sur le plan, pratiques **de la recherche**, cette étude a identifié les principaux facteurs de risque de faillite et ceci va permettre aux entrepreneurs agricoles de mieux anticiper la faillite et de mettre en place des stratégies adaptées pour la prévenir ou l'atténuer. Ces résultats seront également d'une grande importance pour les institutions de soutien et aux décideurs politiques d'accompagnement à la création d'entreprises pour minimiser le taux de mortalité des entreprises.

Tenant compte des résultats trouvés dans cette étude, concrètement, en vue de renforcer la viabilité et la résilience du secteur agricole, il faudrait tenir compte de plusieurs éléments, entre autres : (i) **superviser régulièrement les activités agricoles**. Cela permettra d'identifier rapidement les problèmes opérationnels et de garantir le respect des pratiques agricoles, ce qui favorisera la productivité et la rentabilité ; (ii) **respecter l'itinéraire technique de production** : En respectant des protocoles définis, les agriculteurs optimisent leurs rendements et réduisent les pertes, ce qui renforce la viabilité économique de leurs exploitations et diminue le risque d'échec ; (iii) **Assainir le cadre réglementaire** : Un environnement juridique et réglementaire favorable, rend facile l'accès au marché et encourage les investissements, ce qui renforce la stabilité des entreprises agricoles; (iv) **renforcer le soutien institutionnel** : en permettant aux agriculteurs d'acquérir les compétences et ressources nécessaires pour surmonter les défis, ce qui renforce leur résilience ; (v) **aider les agriculteurs à accéder aux assurances agricoles** : L'État peut offrir des subventions pour réduire le coût des primes d'assurance, rendant ainsi les polices d'assurance plus abordables pour les agriculteurs. Il peut aussi créer de programmes d'assurance publique, établir des partenariats avec des assureurs privés pour faciliter l'accès à des produits d'assurance adaptés, notamment pour les petits agriculteurs ; (vi) **éviter de se par-tager aveuglement des pratiques agricoles traditionnelles** : cela peut avoir plusieurs conséquences, entre autres la rigidité face au changement, la baisse de la productivité, la pérennisation de la pauvreté, l'utilisation non durable des ressources, la résistance à l'adoption de nouvelles technologies et les risques pour la sécurité alimentaire ; (vii) **réduire le coût de production** : pour réduire le cout de production, il faut adopter des technologies modernes, diversifier des cultures pour répartir les risques et augmenter les revenus, se regrouper avec d'autres agriculteurs pour acheter des intrants en gros ou partager des équipements, ce qui peut réduire les coûts d'achat, participer à des programmes de formation pour se tenir au courant des meilleures pratiques et des techniques innovantes qui peuvent réduire les coûts de production, rechercher des subventions, des prêts à faible taux d'intérêt ou des programmes d'assistance qui peuvent aider à réduire les coûts initiaux et à améliorer la rentabilité à long terme ; (viii) **veiller sur la sécurité des personnes et de leurs biens** : Pour ne pas perturber les activités agricoles, pour éviter des pertes de récoltes et décourager les investissements ; (ix) **mettre en place des stratégies pour éviter les comportements opportunistes** (insolvabilité, vol, négligence, manque d'engagement,) des toutes les parties prenantes de l'entreprise et (x) **rendre l'électricité sur les sites de production** : cela permettra d'utiliser de technologies modernes et d'équipements essentiels afin d'améliorer la productivité et la qualité des produits.

Cette étude présente quelques limites qui pourraient être amender dans les travaux futurs : La faible taille de l'échantillon, La limitation de l'étude à 3 provinces seulement sur 26 (la ville province de Kinshasa ; le Kongo-central et le Kwango), l'absence d'analyse comparative entre les provinces sous étude. Pour les futures recherches, nous suggérons ce qui suit : Etant donné le caractère exploratoire de cette étude à la suite de l'insuffisance des recherches antérieures en la matière en RDC, la promotion des études sur les causes de la faillite de l'entrepreneuriat

agricole en RDC permettra de renforcer la littérature empirique à ce sujet ; agrandir la taille de l'échantillon et des comparaisons entre provinces et au niveau internationale pourraient également être envisagées pour identifier les particularités du contexte provincial et congolais.

Références

- (1). Alemu, D., Rashid, S., & Tripp, R. (2019). Potentiel du système semencier en Éthiopie : contraintes et opportunités pour l'amélioration du secteur semencier. *Gates Open Research*, 3(948), 948.
- (2). Al-Qadasi, N., & Gongyi, Z. (2020). Entrepreneurship in crisis situations: Determinants of entrepreneurial intentions among University Students in Yemen. *African Journal of Business Management*, 14(7), 196-208.
- (3). Amghar, N. E., Mrhari, A., & Lahcen, D. A. (2022). L'échec entrepreneurial dans les nouvelles TPME : Une approche qualitative pour explorer les différentes dimensions du phénomène. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(4-3), 346-366.
- (4). Argenti, J. (1976). Corporate planning and corporate collapse. *Long Range Planning*, 9(6), 12-17.
- (5). Baali, M., & Djemaa, H. (2022). Essai d'identification des configurations possibles de l'échec des nouvelles petites entreprises : Lecture de la littérature. *Journal des Études Économiques et Financières*, 5, 516-529.
- (6). Bachewe, F. N., Berhane, G., Minten, B., & Taffesse, A. S. (2019). Agricultural growth in Ethiopia (2004-2014): Evidence and drivers. *Gates Open Research*, 3(661), 661.
- (7). Bakucs, Z., Bojnec, S., Fertó, I., & Latruffe, L. (2013). Taille et croissance des exploitations de grandes cultures et des exploitations laitières en France, en Hongrie et en Slovaquie. *Revue Espagnole de Recherche Agricole*, 11(4), 869-881.
- (8). Balasha, A. M., Katungo, J. K., Balasha, B. M., Masheka, L. H., Ndele, A. B., Cirhuza, V., ... & Bismwa, B. (2021). Perception et stratégies d'adaptation aux incertitudes climatiques par les exploitants agricoles des zones marécageuses au Sud-Kivu. *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 21(1).
- (9). Bazi, P. M., & Bellihi, P. H. (2020). Business Models et Entrepreneuriat en milieu rural : Leçons d'une pandémie. *Revue de Gestion et d'Économie*, 8(1-2), 66-81.
- (10). Beaver, W. H. (1966). Les ratios financiers comme prédictors d'échec. *Journal de la Recherche Comptable*, 71-111.
- (11). Belas, J., Gavurova, B., Čepel, M., & Kotaskova, A. (2018). Relationship of gender to the position of Slovak University students on the socio-economic determinants of the business environment and the development of entrepreneurship. *Entrepreneurship and Sustainability Issues*, 6(1), 1-13.
- (12). Bellihi, H., & Majda, E. L. (2014). Le risque d'échec entrepreneurial Crise individuelle prélude de crise collective : Essai d'exploration des facteurs et des effets critiques. *Revue de Gestion et d'Économie*, 2(1), 1-13.
- (13). Boubakary, B. (2020). Contribution à la compréhension de la défaillance des PME au Cameroun : une modélisation des multiples facteurs explicatifs du phénomène. *Revue Congolaise de Gestion*, 30(2), 121-168.
- (14). Bouglet, J., & Joffre, O. (2015). Les priorités du dirigeant face à ses parties prenantes : l'apport d'une approche centrée sur les attentes. *Management International*, 20(1), 12-25.
- (15). Boyd, N. G., & Vozikis, G. S. (1994). The influence of self-efficacy on the development of entrepreneurial intentions and actions. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 18(4), 63-77.

- (16). Cirimwami, J. P. K., Ramanarivo, S., Mutabazi, A. N., Muhigwa, B., Bisimwa, E. B., Ramanarivo, R., & Razafarijaona, J. (2019). Changement climatique et production agricole dans la région du Sud-Kivu montagneux à l'Est de la RD Congo. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 26(2), 526-544.
- (17). Coase, R. H., Gillis, X., & Bourreau, M. (1987). La nature de la firme. *Revue Française d'Économie*, 2(1), 133-163.
- (18). Daubie, M., & Meskens, N. (2001). Prédiction de faillite : revue de la littérature des dix dernières années. *Jorbel – Revue belge de recherche opérationnelle, de statistique et d'informatique*, 41(1-2), 43-58.
- (19). El Manzani, N., Asli, A., & El Manzani, Y. (2018). Les facteurs de l'échec entrepreneurial des PME marocaines : une étude exploratoire. *Marché et Organisations*, (33), 105-144.
- (20). Enjolras, G., Capitanio, F., Aubert, M., & Adinolfi, F. (2014). Les paiements directs, l'assurance-récolte et la volatilité des revenus agricoles : Quelques témoignages en France et en Italie. *New Medit*, 13(1), 31-40.
- (21). Fatoki, O. (2014). Les causes de l'échec des nouvelles petites et moyennes entreprises en Afrique du Sud. *Revue Méditerranéenne des Sciences Sociales*, 5(20), 922-927.
- (22). Feder, G., & Umali, D. L. (1993). The adoption of agricultural innovations: a review. *Technological Forecasting and Social Change*, 43(3-4), 215-239.
- (23). Giacomini, O., Janssen, F., & Guyot, J. L. (2016). Entrepreneurs de nécessité et d'opportunité : quels comportements durant la phase de création ? *Revue de l'Entrepreneuriat*, 15(3), 181-204.
- (24). Gómez-Limón, J. A., Gutiérrez-Martín, C., & Riesgo, L. (2016). Modeling at farm level: Positive multi-attribute utility programming. *Omega*, 65, 17-27.
- (25). Goudjo, G. G. (2023). Accès au financement et productivité de l'agriculture familiale au Bénin : cas des petites exploitations [Thèse de doctorat, Université Thomas Sankara].
- (26). Guillhot, B. (2000). Défaillance d'entreprise : soixante-dix ans d'analyses théoriques et empiriques. *Revue Française de Gestion*, 52-67.
- (27). Hassane, D. (s.d.). Facteurs d'échec des micro-entreprises créées par les jeunes dans le cadre du dispositif de l'Agence Nationale d'Accompagnement et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE).
- (28). Honjo, Y. (2000). Business failure of new firms: an empirical analysis using a multiplicative hazards model. *International Journal of Industrial Organization*, 18(4), 557-574.
- (29). Jabeur, S. B., & Fahmi, Y. (2013). Préviation de la défaillance des entreprises : une approche de classification par les méthodes de Data-Mining. *Gestion 2000*, 30(4), 31-45.
- (30). Jenkins, A., & McKelvie, A. (2016). What is entrepreneurial failure? Implications for future research. *International Small Business Journal*, 34(2), 176-188.
- (31). Kalala, T. F., Jean-Claude, N. M., Tshibola, B., & Edwige, M. M. (2023). Determinants of demand and supply of agricultural credit to small farmers in the City of Kinshasa. *African Scientific Journal*, 3(20), 1072.
- (32). Kapoor, S., & Kumar, N. (2021). Réduire l'asymétrie d'information acheteur-vendeur sur les marchés des intrants agricoles en Inde. *Revue de Recherche en Économie Agricole*, 34(1), 69-78.
- (33). Katchova, A. L., & Ahearn, M. C. (2016). Dynamics of farmland ownership and leasing: Implications for young and beginning farmers. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 38(2), 334-350.
- (34). Kerzabi, H., El G., A., & Harrar, S. (s.d.). Échec entrepreneurial : cas des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif CNAC.

- (35). Khan, K. A., Dankiewicz, R., Kliuchnikava, Y., & Oláh, J. (2020). How do entrepreneurs feel bankruptcy? *International Journal of Entrepreneurial Knowledge*, 8(1), 89-101.
- (36). Khelil, N. (2016). Les nombreux visages de l'échec entrepreneurial : Aperçus d'une taxonomie empirique. *Journal of Business Venturing*, 31(1), 72-94.
- (37). Khelil, N., Smida, A., & Zouaoui, M. (2012). Contribution à la compréhension de l'échec des nouvelles entreprises : exploration qualitative des multiples dimensions du phénomène. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 11(1), 39-72.
- (38). Khelil, N., Smida, A., & Zouaoui, M. (2018). Que signifie échouer en entrepreneuriat ? Relecture de la littérature. *Revue Internationale PME*, 31(3), 35-66.
- (39). Kherrazi, S., & Ahsina, K. (2016). Défaillance et politique d'entreprises : modélisation financière déployée sous un modèle logistique appliqué aux PME marocaines. *La Revue Gestion et Organisation*, 8(1), 53-64.
- (40). Kimbrough, E. O., & Rubin, J. (2016). Sustaining group reputation. *Journal of Law, Economics, & Organization*, 32(4), 611-642.
- (41). Läßle, D., & Thorne, F. (2019). The role of innovation in farm economic sustainability: Generalised propensity score evidence from Irish dairy farms. *Journal of Agricultural Economics*, 70(1), 178-197.
- (42). Lio, M., & Liu, M. C. (2008). Governance and agricultural productivity: A cross-national analysis. *Food Policy*, 33(6), 504-512.
- (43). Lokonde, P. O., & Durrieu, F. (2023). Business Model Canvas et pérennité des PME en environnement hostile : Une méta-analyse en contexte congolais. *Management & Sciences Sociales*, 35(2), 74-91.
- (44). Lussier, R. N., & Halabi, C. E. (2010). Une comparaison dans trois pays du modèle de prédiction du succès par rapport à l'échec. *Journal de la Gestion des Petites Entreprises*, 48(3), 360-377.
- (45). McClelland, D. C. (1961). *The achieving society*. D. Van Nostrand.
- (46). McGrath, R. G. (2002). Entrepreneurship, small firms and wealth creation: a framework using real options reasoning. In *Handbook of Strategy and Management* (pp. 299-325).
- (47). Meckling, W. H., & Jensen, M. C. (1976). Théorie de l'entreprise : le comportement de la direction, les coûts d'agence et la structure de propriété. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305-360.
- (48). Mukenge, J. C. N., Biduaya, G. T., & Mukala, E. M. (2023). Déterminants de la demande et de l'offre du crédit agricole aux petits exploitants de la Ville de Kinshasa. *African Scientific Journal*, 3(20), 1072-1098.
- (49). Musafiri, I., & Sjölander, P. (2018). The importance of off-farm employment for smallholder farmers in Rwanda. *Journal of Economic Studies*, 45(1), 14-26.
- (50). Ngomba Yashele, K., & Nsombo Mosombo, B. (2017). Perception paysanne des impacts de la variabilité climatique autour de la station de l'INERA/Kipopo dans la province du Katanga en République Démocratique Congo. *Vertigo – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 17(3).
- (51). Nkuba, J., Ndunguru, A., Madulu, R., Lwezaura, D., Kajiru, G., Babu, A., ... & Ley, G. (2016). Analyse de la chaîne de valeur du riz en Tanzanie : identification des contraintes, des opportunités et des stratégies de mise à niveau. *Journal Africain des Sciences des Cultures*, 24(1), 73-87.
- (52). North, D. C. (1993). Institutions and credible commitment. *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 149(1), 11-23.
- (53). Ohlson, J. A. (1980). Financial ratios and the probabilistic prediction of bankruptcy. *Journal of Accounting Research*, 109-131.

- (54). Ooghe, H., & De Prijcker, S. (2008). Processus d'échec et causes de la faillite d'une entreprise : une typologie. *Management Decision*, 46(2), 223-242.
- (55). OPEC. (2019). Étude sur l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant en RDC.
- (56). Paturel, R. (2004). Les choix méthodologiques de la recherche doctorale française en entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 3(1), 47-65.
- (57). Peat, M. (2007). Factors affecting the probability of bankruptcy: A managerial decision-based approach. *Abacus*, 43(3), 303-324.
- (58). Ropega, J. (2011). Les raisons et les symptômes de l'échec dans les PME. *International Advances in Economic Research*, 17, 476-483.
- (59). Said, A. D. D. A., & Soudane, J. A. (2018). Contribution à la compréhension de l'échec des très petites entreprises : Essai d'exploration des facteurs d'échec. *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit*, 2(3).
- (60). Schmitt, C. (2009). Les situations entrepreneuriales : proposition d'une nouvelle grille d'analyse pour aborder le phénomène entrepreneurial. *Revue Économie et Sociale*, (3), 11-25.
- (61). Schumpeter, J. A. (2017). *Essais : Sur les entrepreneurs, les innovations, les cycles économiques et l'évolution du capitalisme*. Routledge.
- (62). Smida, A., & Khelil, N. (2010). Repenser l'échec entrepreneurial des petites entreprises émergentes : proposition d'une typologie s'appuyant sur une approche intégrative. *Revue Internationale PME*, 23(2), 65-106.
- (63). Sunding, D., & Zilberman, D. (2001). The agricultural innovation process: research and technology adoption in a changing agricultural sector. *Handbook of Agricultural Economics*, 1, 207-261.
- (64). Tesfaye, W., Blalock, G., & Tirivayi, N. (2021). Innovations intelligentes face au climat et pauvreté rurale en Éthiopie : exploration des impacts et des voies. *American Journal of Agricultural Economics*, 103(3), 878-899.
- (65). Thornhill, S., & Amit, R. (2003). Comprendre l'échec : mortalité organisationnelle et approche fondée sur les ressources. *Statistique Canada*.
- (66). Tshomba, E. K., Bwenge, E. T., Kanane, S. L., & Nsibira, A. N. (2024). Les déterminants du succès entrepreneurial des Start-ups à Goma. *Annales de l'UNIGOM*, 14(1).
- (67). Yakoub, S. B., Amzil, R., & Achelhi, H. (2020). Vision sur l'échec entrepreneurial : Étude Bibliographique entre 1930 et 2020. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 3(3).
- (68). Zacharakis, A. L., Meyer, G. D., & DeCastro, J. (1999). Perceptions divergentes de l'échec des nouvelles entreprises : une étude exploratoire appariée des investisseurs en capital-risque et des entrepreneurs. *Journal de la Gestion des Petites Entreprises*, 37(3), 1-14.

ANNEXE

1. Opérationnalisation et définition des variables retenues pour l'étude

Tableau (1) : Opérationnalisation définition des variables liées au profil de l'entrepreneur

Variables	Définitions	Mesure	Signes attendus
Genre (X1)	Variable binaire captant le genre de l'entrepreneur	1=Masculin 0=Féminin	-
Age (X2)	Variable multimodale captant l'âge de l'entrepreneur	1=Moins de 20 ans 2=De 21 à 30 ans 3=De 31 à 40 ans 4= 41 à 50 ans 5=De 51 et plus.	+/-
Statut matrimonial (X3)	Variable multimodale captant le statut matrimonial	1=Marié 2=Célibataire 3=Divorcé et veuf	-
Niveau d'instruction (X4)	Variable multimodale captant le niveau d'instruction	1=Sans instruction 2=Primaire & secondaire 3=Universitaire et post-universitaire	+
Situation professionnelle avant la création de l'entreprise (X5)	Variable multimodale captant la situation professionnelle avant la création de l'entreprise	1=Chômeur 2=Employé 3=Entrepreneur	+/-
Motivation de créer l'entreprise (X6)	Variable multimodale captant la motivation de créer l'entreprise	1=Sortir du chômage 2=Réalisation personnelle 3=Opportunités financières	-

Tableau (2) : Opérationnalisation et définition des variables qualitatives liées à la ferme

Variables	Définitions	Mesure	Signes attendus
Localisation de la ferme (X7)	Variable multimodale captant la localisation	1=Kinshasa 2=Kongo Central 3=Bandundu	+/-
Distance entre le site de production et le marché des produits (X8)	Variable binaire captant la distance entre le site de production et le marché des produits	1=Éloignée 0=Proche	+
Fréquence de supervision des activités (X9)	Variable binaire captant la fréquence de supervision des activités	1=Régulière 0=Rarement	-
Personne à charge de la supervision de la ferme (X10)	Variable binaire captant la personne à charge de la supervision de la ferme	1=Propriétaire 0=Gérant	-
Avoir un numéro de registre commercial et d'ident. Nat. (X11)	Variable binaire captant l'avoir un numéro de registre commercial et d'ident. Nat.	1=Oui 0=Non	-
Statut juridique de l'entreprise (X12)	Variable binaire captant le statut juridique de l'entreprise	1=Société collective 0=Entreprise individuelle	-
Taille de l'entreprise (X13)	Variable binaire captant la taille de l'entreprise (1-10=petite, 11 et plus=moyenne)	1=Petite 0=Moyenne	+
Choix des cultures (X14)	Variable binaire captant le choix des cultures	1=Culture à forte intensité technologique 0=Culture à forte intensité en mains d'œuvres	+
Types de culture pratiquée (X15)	Variable multimodale captant les types de culture pratiquée	1=Culture en ligne 2=Culture intercalaire	+/-

Variables	Définitions	Mesure	Signes attendus
		3=Monoculture	
Respect de rotation des cultures (X16)	Variable binaire captant le Respect de rotation des	1=Oui 0=Non	-
Respect de l'itinéraire technique de production (X17)	Variable binaire captant le respect de l'itinéraire technique de production	1=Oui 0=Non	-
Type de sol cultivé (X18)	Variable multimodale captant le type de sol cultivé	1=Sol sableux 2=Sol limoneux 3=Sol argileux 4=Sol sableux-argileux	+/-
Utilisations des produits de traitement des cultures (X19)	Variable binaire captant l'utilisation des produits de traitement des cultures	1=Oui 0=Non	-
Nombre de cultures (X20)	Variable multimodale captant le nombre de cultures	1=Une culture 2=Deux cultures 3=Trois cultures 4=Quatre cultures 5=Cinq et plus	+

Tableau (3) : Opérationnalisation et définition des variables quantitatives liées à l'entrepreneur et à la ferme

Variables	Définitions	Mesures	Signes attendus
Nombre d'années d'expérience dans le secteur (X21)	Variable quantitative captant le nombre d'années d'expérience du propriétaire dans le secteur agricole	En année	-
Nombre d'années d'existence de la ferme (X22)	Variable quantitative captant le nombre d'années d'existence de la ferme	En année	-
Nombre d'hectares cultivés (X23)	Variable quantitative captant le nombre d'hectares cultivés	En nombre d'Hectares cultivés	-

Tableau (4) : Opérationnalisation et définition des variables liées au capital humain et social

Variables	Définitions	Mesures	Signes attendus
Formation dans le domaine agricole (X24)	Variable binaire captant la formation dans le domaine agricole	1=Oui 0=Non	-
Compétence en gestion (X25)	Variable binaire captant la Compétence en gestion	1=Oui 0=Non	-
Recourir à l'expertise d'un agronome (X26)	Variable binaire captant le recours à l'expertise d'un agronome	1=Oui 0=Non	-
Niveau d'instruction du chargé de la production (X27)	Variable multimodale captant le niveau d'instruction du chargé de la production	1=Sans instruction 2=Primaire 3=Secondaire et supérieur 4=Universitaire et post-universitaire	-
Avoir des proches agriculteurs (X28)	Variable binaire captant le fait d'avoir des proches agriculteurs	1=Oui 0=Non	+/-
Membre d'une coopérative agricole (X29)	Variable binaire captant le fait d'être membre d'une coopérative agricole	1=Oui 0=Non	-

Variables	Définitions	Mesures	Signes attendus
Accès aux bonnes informations (X30)	Variable binaire captant les difficultés ou faciliter d'accéder aux bonnes informations	1=Oui 0=Non	-

Tableau (5) : Opérationnalisation et définition des variables liées au capital économique et à l'innovation.

Variables	Définitions	Mesure	Signes attendus
Accès au financement agricole (X31)	Variable binaire captant l'accès au financement agricole	1=Oui 0=Non	-
Coût de production (X32)	Variable binaire captant le coût de production	1=Élevé 0=Raisonnable	+
Statut d'occupations de la terre (X33)	Variable binaire captant le statut d'occupations de la terre	1=Propriétaire 0=Locataire	-
Activités hors ferme (X34)	Variable binaire captant les activités hors ferme	1=Oui 0=Non	+/-
Faible accès aux technologies de l'information (X35)	Variable binaire captant l'accès aux technologies de l'information	1=Oui 0=Non	+
Faible accès aux nouvelles technologies agricoles (X36)	Variable binaire captant l'accès aux nouvelles technologies agricoles	1=Oui 0=Non	+
Accès aux intrants agricoles améliorés (X37)	Variable binaire captant l'accès facile aux intrants agricoles améliorés	1=Oui 0=Non	-

Tableau (6) : Opérationnalisation et définition des variables liées à l'environnement institutionnel et social de l'entreprise

Variables	Définitions	Mesure	Signes attendus
Difficultés d'évacuation des produits (X38)	Variable binaire captant les difficultés d'évacuation des produits	1=Oui 0=Non	+
Cadre réglementaire et administratif (X39)	Variable binaire captant le cadre réglementaire et administratif	1=Favorable 0=Défavorable	+/-
Exposition à l'insécurité (X40)	Variable binaire captant l'exposition à l'insécurité	1=Oui 0=Non	+
Soutien institutionnel (X41)	Variable binaire captant le soutien institutionnel	1=Oui 0=Non	-
Étude du marché avant la création de l'entreprise (X42)	Variable binaire captant l'Étude du marché avant la création de l'entreprise	1=Oui 0=Non	-
Concurrence des produits importés sur le marché (X43)	Variable binaire captant la concurrence des produits importés sur le marché	1=Oui 0=Non	+
Difficultés à trouver des clients (X44)	Variable binaire captant les difficultés à trouver des clients	1=Oui 0=Non	+
Accès aux infrastructures de stockage et de transformation (X45)	Variable binaire captant l'accès aux infrastructures de stockage et de transformation	1=Oui 0=Non	-
Accès aux infrastructures de transport et de communication (X46)	Variable binaire captant l'accès aux infrastructures de transport et de communication	1=Oui 0=Non	-
Existence des infrastructures de recherche et développement agricole (X47)	Variable binaire captant l'existence des infrastructures de recherche et développement agricole	1=Oui 0=Non	-
Accès à l'électricité dans le site de production (X48)	Variable binaire captant l'accès à l'électricité dans le site de production	1=Oui 0=Non	-

Variables	Définitions	Mesure	Signes attendus
Volatilité de prix des produits agricoles (X49)	Variable binaire captant la volatilité de prix des produits agricoles	1=Oui 0=Non	+
Accès à l'assurance agricole (X50)	Variable binaire captant l'accès à l'assurance agricole	1=Oui 0=Non	-

Tableau (7) : Opérationnalisation et définition des variables liées à l'asymétrie de l'information et à la culture

Variables	Définitions	Mesure	Fréquence
Conflits avec les chefs coutumiers (X51)	Variable binaire captant les conflits avec les chefs coutumiers	1=Oui 0=Non	+
Insolvabilité des clients (X52)	Variable binaire captant l'exposition à l'insolvabilité de la part des acheteurs de vos produits	1=Oui 0=Non	+
Comportements opportunistes de la part du gérant (X53)	Variable binaire captant l'exposition aux comportements opportunistes de la part du gérant	1=Oui 0=Non	+
Comportements opportunistes de la part de l'agronome (X54)	Variable binaire captant l'exposition aux comportements opportunistes de la part de l'agronome	1=Oui 0=Non	+
Exposition aux comportements opportunistes de la part des travailleurs agricoles (X55)	Variable binaire captant l'exposition aux comportements opportunistes de la part des travailleurs agricoles	1=Oui 0=Non	+
Vol des récoltes par les villageois et les travailleurs (X56)	Variable binaire captant le vol des récoltes par les villageois et les travailleurs	1=Oui 0=Non	+
Escroquerie des fournisseurs d'intrants (X57)	Variable binaire captant l'escroquerie par les fournisseurs d'intrants	1=Oui 0=Non	+
Supervision de la ferme par le gérant (X58)	Variable binaire captant la supervision de la ferme par le gérant	1=Oui 0=Non	+
Lien entre le gérant et le propriétaire de la ferme (X59)	Variable binaire captant le lien entre le gérant et le propriétaire de la ferme	1= Un proche de la famille 0= Un employé compétent	+
Probable source du succès (croyance) (X60)	Variable binaire captant la probable source du succès (croyance)	1=Dieu 0=Bokoko (fétiche)	+/-
Pratique de production agricole (X61)	Variable binaire captant la pratique de production agricole	1= Ancstral 0= Moderne	+
Origine linguistique (X62)	Variable binaire captant l'origine linguistique	1=Kongo 2=Swahili 3=Luba 4=Lingala	+/-

Tableau (8) : Opérationnalisation et définition des variables liées à l'écologie

Variables	Définitions	Mesure	Fréquence
Perte de récolte suite aux maladies des cultures (X63)	Variable binaire captant la perte de récolte suite aux maladies des cultures	1=Oui 0=Non	+
Exposition à la sécheresse (X64)	Variable binaire captant l'exposition à la sécheresse	1=Oui 0=Non	+
Exposition aux fortes pluviométries (X65)	Variable binaire captant l'exposition aux fortes pluviométries	1=Oui 0=Non	+

Variables	Définitions	Mesure	Fréquence
Agroforesterie (X66)	Variable binaire captant le Stratégies pour lutter contre la perturbation climatique	1=Oui 0=Non	-
Gestion intégrée des cultures (X67)	Variable binaire captant le Stratégies pour lutter contre la perturbation climatique	1=Oui 0=Non	-
Diversification des cultures (X6-)	Variable binaire captant le Stratégies pour lutter contre la perturbation climatique	1=Oui 0=Non	-

Tableau (9) : Opérationnalisation et définition des variables liées aux stratégies pour adresser les comportements opportunistes

Variables	Définitions	Mesure	Fréquence
Rigueur personnelle dans la gestion (X69)	Variable binaire captant la rigueur personnelle dans la gestion	1=Oui 0=Non	-
Critères de sélection du gérant (X70)	Variable binaire captant les critères de sélection du gérant	1=Liens étroits 0=Connaissances et compétences	-
Autocontrôle mutuel (X71)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Supervision assurée par un homme de confiance (X72)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Supervision assurée par le Gérant (X73)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Recours aux informateurs internes et externes (X74)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Présence régulière du propriétaire (X75)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Présence régulière de son (sa) conjointe (X76)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Proximité avec les travailleurs (X77)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Prière (X78)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Bokoko (fétiche) (X79)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-
Control mutuel & supervision par le gérant (X80)	Variable binaire captant la stratégie mise contre les comportements opportunistes	1=Oui 0=Non	-